

Appendice 1 de l'annexe "A"
Résidus de produits chimiques d'intérêt pour l'ACIA

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Médicaments vétérinaires										
Antimicrobiens										
Antibiotiques de diverses classes	Méthode CVDR-M-3031.11 de l'ACIA Saskatoon	Les résidus ciblés sont extraits des tissus par un mélange d'eau et d'acétonitrile. L'extrait est centrifugé et le liquide surnageant est dégraissé à l'hexane. L'échantillon est centrifugé de nouveau, la phase d'hexane est éliminée et l'extrait obtenu est concentré par évaporation en atmosphère d'azote jusqu'à un volume de 0,5 ml. L'extrait est transféré dans un tube à microcentrifugation, et le volume est porté à 1,5 ml en ajoutant de l'eau. L'extrait est microcentrifugé à haute vitesse, et une aliquote est filtrée sur une membrane GHP avant d'être soumise à l'analyse par CPL-SM-SM.		Viande (muscle et rein pour toutes les espèces sauf la volaille; muscle et foie seulement pour la volaille) viande (aliments cuits et transformés)	Amoxicilline	0.005	0.015	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	30	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des antibiotiques de diverses classes », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
	USDA : Dépistage et confirmation de résidus de médicaments pour animaux par UHPLC-MS-MS (http://www.fsis.usda.gov/wps/wcm/connect/b9d45c8b-74d4-4e99-8eda-5453812eb237/CLG-MRM1.pdf?MOD=AJPERES)	Des résidus de médicaments pour animaux sont extraits des tissus par extraction en phase solide dispersive pour l'extraction et le nettoyage des échantillons. Les résidus extraits sont examinés par UHPLC-MS-MS au moyen d'un spectromètre triple quadripôle dans des conditions d'ionisation par électrobulbion (ESI). Les analytes sont identifiés en les comparant à des étalons ayant une matrice identique.			Ampicilline	0.005	0.015			
			Céfazoline	0.005	0.015	Tous les résultats positifs pour le florfenicol doivent être confirmés au moyen d'une méthode qui détermine le florfenicol-amine				
			Céphalexine	0.005	0.015		Les confirmations de tous les résultats positifs			
			Chloramphénicol	0.0002	0.001					
			Chlortétracycline	0.005	0.015					
			Ciprofloxacine	0.005	0.015					
			Clindamycine	0.005	0.015					
			Cloxacilline	0.005	0.015					
			Danofloxacine	0.005	0.015					
			Désacétyl céphapirine	0.005	0.015					
			Déséthylène ciprofloxacine	0.005	0.015					
			disulfure de desfuroyl-ceftiofur-cystéine	0.005	0.05					
			Dicloxacilline	0.005	0.015					
			Doxycycline	0.005	0.015					
			Enrofloxacine	0.005	0.015					
			Érythromycine	0.005	0.05					
			Florfenicol	0.005	0.015					
			Gamithromycine	0.005	0.015					
			Josamycine	0.005	0.015					
			Lincomycine	0.005	0.015					
			Nafcilline	0.005	0.015					
			Néospiramycine	0.005	0.05					
			Norfloxacine	0.005	0.015					
			Novobiocine	0.005	0.015					
			Ofloxacine	0.005	0.015					
			Oléandomycine	0.005	0.05					
			Oxacilline	0.005	0.015					
			Oxytétracycline	0.005	0.015					
			Pénicilline G	0.005	0.015					
			Pirlimycine	0.005	0.015					

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD requise ^b	LQ requise ^b	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						(mg/kg), sauf indication contraire				
					Sarafloxacin	0.005	0.015	> 0,2 mg/kg pour la doxycycline, l'oxytétracycline et la tétracycline, et tous les résultats positifs pour la chlortétracycline > 0,05 mg/kg peuvent être confirmés au moyen de la méthode présentée pour les TÉTACYCLINES dans ce tableau, à la discrétion de l'offrant		
					Spiramycine	0.005	0.05			
					Sulfabenzamide	0.005	0.015			
					Sulfacétamide	0.005	0.015			
					Sulfachloropyridazine	0.005	0.015	Toute analyse positive dont le résultat est supérieur aux limites de détection des macrolides énumérées plus haut doit être confirmée en utilisant, à la discrétion de l'entrepreneur, la méthode d'analyse des MACROLIDES/LINCOSAMIDES indiquée dans le présent tableau.		
					Sulfadiazine	0.005	0.015			
					Sulfadiméthoxine	0.005	0.015			
					Sulfadoxine	0.005	0.015			
					Sulfaéthoxy-pyridazine	0.005	0.015			
					Sulfaquanidine	0.005	0.015			
					Sulfamérazine	0.005	0.015			
					Sulfaméthazine	0.005	0.015			
					Sulfaméthoxy-pyridazine	0.005	0.015	Tous les résultats positifs pour la tiamuline doivent être confirmés au moyen d'une méthode qui détermine 8-alpha-hydroxymutiline		
					Sulfanilamide	0.005	0.015			
					Sulfanitran	0.005	0.015			
					Sulfaquinoxaline	0.005	0.015			
					Sulfathiazole	0.005	0.015	Tous les résultats positifs de ceftiofur doivent être confirmés au moyen d'une méthode qui détermine la desfuroylceftiofur acétamide (DCA).		
					Tétracycline	0.005	0.015			
Thiamphénicol	0.005	0.015								
Tiamuline	0.005	0.015								
Tildipirosine	0.05	0.1								
Tilmicosine	0.005	0.05								
Triméthoprime	0.005	0.015								
Tulathromycine (parent)	0.005	0.015								
Tylosine	0.005	0.05								
Antibiotiques de diverses classes	Development and validation of a multiclass method for the analysis of antibiotic residues in eggs by liquid chromatography-tandem mass spectrometry; J Chromatogr A.	L'échantillon est mélangé à de la terre de diatomées contenant de l'EDTA, puis soumis à une extraction par un solvant. L'extrait est ensuite analysé par CPL-MS-MS.		Oeufs Produits laitiers	Sulfadiméthoxine	0.01	0.03	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	30	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des antibiotiques de diverses classes », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être
					Sulfapyridine	0.01	0.03			
					Sulfaméthoxazole	0.01	0.03			
					Sulfaquinoxaline	0.01	0.03			
					Sulfathiazole	0.01	0.03			
					Sulfamérazine	0.01	0.03			
					Sulfadiazine	0.01	0.03			
					Sulfaméthazine	0.01	0.03			
Sulfisoxazole	0.01	0.03								
Sulfaméthizole	0.01	0.03								

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requise ^b	requise ^b			
	2011 Mar 18;1218(11):1443-51					(mg/kg), sauf indication contraire				indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
					Sulfadoxine	0.01	0.03			
					sulfamonométhoxine	0.01	0.03			
					sulfaméthoxypyridazine	0.01	0.03			
					sulfachloropyridazine	0.01	0.03			
					Triméthoprime	0.01	0.03			
					Amoxicilline	0.01	0.03			
					Ampicilline	0.01	0.03			
					Pénicillin G	0.01	0.03			
					Pénicillin V	0.01	0.03			
					Oxacilline	0.01	0.03			
					Cloxacilline	0.01	0.03			
					Dicloxacilline	0.01	0.03			
					Sarafloxacin	0.01	0.03			
					Norfloxacin	0.01	0.03			
					Danofloxacin	0.01	0.03			
					Marbofloxacin	0.01	0.03			
					Difloxacin	0.01	0.03			
					Fluméquine	0.01	0.03			
					Acide Oxolinique	0.01	0.03			
					Ciprofloxacine	0.01	0.03			
					Enrofloxacin	0.01	0.03			
					Oxytétracycline	0.01	0.03			
Tétracycline	0.01	0.03								
Chlortétracycline	0.01	0.03								
Doxycycline	0.01	0.03								
Tylosine	0.01	0.03								
Spiramycine	0.01	0.03								
Erythromycine	0.01	0.03								
Josamycine	0.01	0.03								
Tilmicosine	0.01	0.03								
Lincomycine	0.01	0.03								
Antibiotiques de diverses classes	Multiclass Determination and Confirmation of Antibiotic Residues in Honey Using LC-MS/MS; J. Agric. Food Chem. 2008, 56, 1553–1559	L'échantillon est dissous dans l'eau, et une portion est prélevée pour être soumise à l'analyse de la streptomycine. Le reste est purifié par extraction en phase solide, et l'éluat est concentré par évaporation, reconstitué et analysé par CPL-MS-MS.	La PON doit comprendre une exigence d'effectuer les manipulations sous un éclairage particulier qui permet de réduire la dégradation.	Miel	Sulfathiazole	0.0003	0.001	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	90	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des antibiotiques de diverses classes », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Oxytétracycline	0.0006	0.002								
Tétracycline	0.0003	0.001								
chlortétracycline	0.0012	0.004								
Doxycycline	0.002	0.006								
Ciprofloxacine	0.0012	0.004								
Danofloxacin	0.0006	0.002								
Enrofloxacin	0.0006	0.002								
Sarafloxacin	0.0006	0.002								
Difloxacin	0.0006	0.002								
Tylosine	0.0012	0.004								
Désmycosine (calculée comme la tylosin)	0.0012	0.004								
Erythromycine	0.0006	0.002								
Lincomycine	0.0003	0.001								
Streptomycine	0.003	0.01								

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
					Chloramphénicol	0.00003	0.0001			
					Fumagilline	0.002	0.006			
					Monensine	0.001	0.004			
Bacitracine	Méthode BAC-SP01 de l'ACIA Saskatoon	L'échantillon est homogénéisé dans un mélange de méthanol acidifié et d'eau, puis centrifugé. L'éluat est purifié par extraction en phase solide. L'analyse instrumentale de la bacitracine A est effectuée par CPL-SM.	La PON doit comprendre l'utilisation d'un acide et d'une solution de dithizone permettant d'empêcher la dégradation chimique de la bacitracine.	Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	Bacitracine A	0.05	0.1	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant la « bacitracine A », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg
Carbadox	Méthode CVDR-M-3015.05 de l'ACIA Saskatoon	Les échantillons sont soumis à une digestion par l'acide formique afin que les enzymes naturelles soient désactivées. Après avoir été soumis à l'hydrolyse par une protéase pendant toute une nuit, l'échantillon est acidifié, centrifugé et filtré.	La PON doit comprendre une étape de digestion par l'acide formique servant à désactiver les enzymes naturelles et une étape d'hydrolyse enzymatique pendant toute une nuit.	Viande (foie, muscle)	Désoxycarbadox	0.00005	0.00005	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	30	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection du carbadox », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
					QCA MQCA	0.0005	0.0005			
Ceftiofur	Méthode CEF-SP07 de l'ACIA Saskatoon Méthode ACC-073v1.1 de l'ACIA Calgary	L'échantillon est incubé dans une solution où le ceftiofur et ses métabolites sont convertis en une seule et même entité chimique. Celle-ci est soumise à la dérivation en desfuoylceftiofuracétamide (DCA). La purification comprend une extraction en phase solide, et l'analyse instrumentale est effectuée par CPL à détection UV en employant un gradient de concentration.	La PON doit comprendre une étape d'incubation dans une solution de dithioérythritol (DTE) servant à cliver le ceftiofur et ses métabolites, et à les convertir en une seule et même entité chimique qui est ensuite soumise à la dérivation en DCA.	Produits laitiers Oeufs Viande (muscle et rein pour toutes les espèces sauf la volaille; muscle seulement pour la volaille)	desfuoylceftiofuracétamide (DCA) .	0.05	0.075	Une confirmation au moyen d'une technique de CPL-SM est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant le « desfuoylceftiofuracétamide », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Fluoroquinolones	Méthode CVDR-M-3007 de l'ACIA Saskatoon	Les échantillons sont soumis à une extraction par une solution acide et à une purification par extraction en phase solide. Les médicaments sont élués, et l'éluat est concentré. L'extrait est analysé par CPL à détection par fluorescence.		Produits laitiers Miel Oeufs Viande (foie, muscle)	Enrofloxacin Ciprofloxacin Sarafloxacin Danofloxacin Ofloxacin Norfloxacin Difloxacin Marbofloxacin Orbifloxacin Sparfloxacin Fluméquinone Acide Oxolonique Acide Nalidixique Acide Pipémidique Énoxacin	0.002	0.010	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des fluoroquinolones », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
				Viande (foie, muscle)	Desethylene ciprofloxacin	0.002	0.01			
Glycosides	http://www.fsis.usda.gov/wps/wcm/connect/c7d1fc07-6359-4d64-959b-1931596bef9a/CLG-AMG2.pdf?MOD=AJPERES Méthode ACC-078v1.1 de l'ACIA Calgary	Les résidus d'aminoglycosides sont extraits des tissus par un tampon contenant de l'acide trochloroacétique comme agent de précipitation des protéines. L'extrait est neutralisé, et la purification est réalisée par passage dans une cartouche d'extraction en phase solide sur échangeur de cations faible suivi d'une élution avec du méthanol acidifié. L'extrait de méthanol est concentré par évaporation et reconstitué dans un réactif aqueux de formation de paires d'ions. La solution est analysée par CPL par formation de paires d'ions en phase inversée couplée à la SM.		Produits laitiers Miel Oeufs Viande (muscle et rein pour toutes les espèces sauf la volaille; muscle seulement pour la volaille)	Spectinomycine Hygromycine Streptomycine Dihydrostreptomycine Amikacine Kanamycine Apramycine Tobramycine Gentamicine Néomycine FACULTATIF : Kasugamycine	0.01	0.01	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des glycosides », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Macrolides / Lincosamides	Méthode CVDR-3029.04 de l'ACIA Saskatoon	L'échantillon est alcalinisé et soumis à une extraction par l'acétate d'éthyle. Les analytes sont extraits par un tampon acide, et purifiés par un lavage de la solution tampon avec un solvant organique. Le tampon est ensuite alcalinisé et les analytes sont récupérés par extraction dans l'acétate d'éthyle, soumis à l'évaporation à sec, redissous dans la phase mobile et analysés par CPLHP-SM.		Produits laitiers Miel Oeufs Viande (foie, muscle)	Clindamycine Erythromycine Josamycine Lincomycine Oléandomycine Pirlimycine Spiramycine Tylosine Tilmicosine Desmicosine Néospiramycine CP-60,300 exprimé en équivalents de tulathromycine	0.005	0.01	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des macrolides et des lincosamides », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
				Viande (foie, muscle) Facultative pour les produits laitiers, les œufs et le miel	Gamithromycine Tildipirosine Tylvalosine Facultative pour les produits laitiers, les œufs et le miel	0.01	0.01			
Nitrofuranes	Méthode CVDR-M-3014.13 de l'ACIA Saskatoon Méthode ACC-070v1.4 de l'ACIA Calgary	Les échantillons sont soumis à une préextraction par le méthanol et l'éthanol afin que les sources d'interférence soient éliminées. Les chaînes latérales des métabolites liés aux protéines sont hydrolysées en milieu acide, et les métabolites libérés sont soumis à la formation de dérivés pendant toute une nuit. Une extraction par l'acétate d'éthyle, une évaporation et un lavage de la phase aqueuse à l'hexane précèdent l'analyse instrumentale par CPL-SM-SM.	La PON doit comprendre une étape d'hydrolyse en milieu acide et d'incubation avec du 2-nitrobenzaldéhyde pendant une nuit, permettant la dissociation des métabolites de médicaments liés aux protéines et leur dérivaison, sauf dans le cas de l'analyse du miel.	Produits laitiers Miel Oeufs Viande (foie, muscle)	Métabolite de la Furaltadone Métabolite de la Furazolidone Métabolite de la Nitrofurantoin Semicarbazide	0.0005		Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection nitrofuranes », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
					Nifursol	0.0005				
Nitro-imidazoles	JOURNAL OF AOAC INTERNATIONAL Vol. 90, No. 3, 2007 J. Chromatogr. A 882 (2000) 89 –98	L'échantillon additionné d'un étalon interne est soumis à une extraction par l'acétate d'éthyle. Les phases d'acétate d'éthyle réunies sont évaporées à sec, et le résidu est réparti entre un mélange d'hexane et de tétrachlorure de carbone et un mélange aqueux d'acide formique. L'analyse instrumentale est effectuée par CPLHP-SM.	La PON doit comprendre des étapes ayant pour exigence le maintien des solutions et des extraits à l'abri de la lumière, en raison de la nature photosensible des nitroimidazoles.	Produits laitiers Miel Oeufs Viande (foie, muscle)	Dimétridazole Hydroxy dimétridazole Métronidazole Ronidazole Tinidazole Ipronidazole Hydroxy métronidazole Hydroxy ipronidazole	0.001	0.003	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection nitroimidazoles », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Pénicillines	http://www.fsis.usda.gov/wps/wcm/connect/1c66a017-215e-4844-bfb1-29183b5af252/CLG_BLAC_03.pdf?MOD=AJPERES Méthode ACC-063v2 de l'ACIA Calgary	L'ajout de l'étalon interne à l'échantillon est suivi d'une extraction par un tampon et d'une purification par extraction en phase solide. L'éluat est évaporé, et le résidu est dissous dans une solution d'acétate d'ammonium, puis analysé par CPL-SM.		Produits laitiers Miel Oeufs Viande (muscle et rein pour toutes les espèces sauf la volaille; muscle seulement pour la volaille)	Amoxicilline Ampicilline Pénicilline G Oxacilline Cloxacilline Dicloxacilline Pénicilline V Nafcilline	0.002	0.005	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	30	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des pénicillines », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Phénicoles	Méthode CVDR-M-3013.04 de l'ACIA Saskatoon Méthode ACC-062v2.3 de l'ACIA Calgary	L'échantillon est soumis à l'extraction par l'acétate d'éthyle et à l'évaporation, et le résidu est dissous dans l'eau. La solution est lavée et purifiée sur une cartouche d'extraction en phase solide éluée avec du méthanol. L'éluant est évaporé, et le résidu est dissous dans un acide dilué dans l'eau pour être analysé par CPLHP-SM.		Produits laitiers Miel Oeufs Viande (foie, muscle)	Chloramphénicol Florfenicol Thiamphénicol Chloramphénicol Florfenicol Thiamphénicol	0.0002 0.001 0.001 0.0002 0.001 0.001		Voir la section Tâches et spécifications techniques Foie : toute analyse positive dont le résultat est supérieur ou égal à 0,1 mg/kg doit être confirmée en utilisant une méthode d'analyse du florfenicol-amine. Muscle : toute analyse positive dont le résultat est supérieur ou égal à 0,05 mg/g doit être confirmée en utilisant une méthode d'analyse du florfenicol-amine.	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des phénicoles », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée. Dans le cas où l'on analyse l'amine du florfenicol, le résultat du « florfenicol » tel qu'on le détermine par la méthode d'origine ne doit pas être indiqué; on indiquera plutôt le résultat du « florfenicol-amine » en lieu et place.
	Méthode de la USDA : FSIS CLG-FLOR1.04 Determination and Confirmation of Florfenicol	Le florfenicol et ses métabolites dans l'homogénéat de muscle et de foie de bovins et de volaille, et de tissus musculaires de barbe de rivière, sont convertis en sels de florfenicol-amine (FA) par hydrolyse catalysée par un acide. On soumet l'hydrolysate à une extraction par l'acétate d'éthyle afin de retirer les lipides et autres composés neutres pouvant causer des interférences, puis on le rend fortement alcalin pour convertir les sels en FA libre. Cette solution est ensuite déposée sur une colonne de terre de diatomées et le FA est extrait du liquide absorbé par l'acétate d'éthyle. L'extrait organique évaporé à sec, et le résidu est dissous dans un tampon aqueux, puis analysé.	Cette PON doit comprendre une étape de conversion de tous les résidus de florfenicol et de ses métabolites en florfenicol-amine.	Viande (foie) Viande (muscle)	Florfenicol-amine	0.5 0.03	1.0 0.7			

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Sulfamides	Méthode ACC-056v4.1 de l'ACIA Calgary	L'échantillon, contenant des protéines (d'œufs ou de produits laitiers), est purifié par précipitation des protéines suivie d'une extraction par l'acétonitrile et d'une extraction en phase solide. Les échantillons, concentrés en sucres, sont soumis à une extraction avec un acide dilué qu'on laisse reposer jusqu'au lendemain afin de libérer les sulfamides de leur forme conjuguée avec les sucres. L'analyse instrumentale est effectuée par CPL-SM.	La PON doit comprendre, pour le groupe alimentaire du miel, une étape d'extraction avec un acide dilué qu'on laisse reposer pendant une nuit afin de libérer les sulfamides de leur forme conjuguée avec les sucres.	Produits laitiers Miel Oeufs	Sulfabenzamide, Sulfacétamide, Sulfachloropyridazine Sulfadiazine Sulfadiméthoxine Sulfadoxine Sulfaéthoxyypyridazine, Sulfaguanidine Sulfamérazine Sulfaméthoxydiazine Sulfaméthazine Sulfaméthizole Sulfaméthoxazole Sulfaméthoxyypyridazine Sulfamonométhoxine Sulfamoxole Sulfanilamide Sulfaphénazole Sulfapyridine Sulfaquinoxaline Sulfathiazole Sulfisoxazole Dapsone Ormétoprime Triméthoprim	Consulter l'appendice A pour obtenir la méthode de référence	Consulter l'appendice A pour obtenir la méthode de référence	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	60	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des sulfamides », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Sulfamides-M	Méthode SULLC-SP03 de l'ACIA Saskatoon	Les échantillons de viande sont répartis entre un tampon et du dichlorométhane, dans lequel les analytes sont extraits et analysés par CPL à détection par fluorescence.		Viande (muscle et rein pour toutes les espèces sauf la volaille; muscle seulement pour la volaille)	Sulfacétamide Sulfachloropyridazine Sulfadiazine Sulfadiméthoxine Sulfadoxine Sulfaéthoxyridazine Sulfamérazine Sulfaméthazine Sulfaméthoxyridazine Sulfapyridine Sulfaquinoxaline Sulfathiazole Dapsone Ormétoprime Sulfabenzamide Sulfaméthoxydiazine Sulfaméthizole Sulfaméthoxazole Sulfamonométhoxine Sulfaphénazole Sulfisomidine Sulfisoxazole Triméthoprim Facultatif: Sulfaguanidine Sulfamoxole Sulfanilamide	0.01	0.05	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	60	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des sulfamides », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Tétracyclines	Méthode CVDR-M-3011.15 de l'ACIA Saskatoon Méthode ACC-042 de l'ACIA Calgary	L'échantillon est soumis à une extraction par un tampon et filtré. Le filtrat est soumis au passage dans une colonne d'extraction en phase solide qui est rincée avec de l'eau avant d'être éluée avec une solution méthanolique d'acide oxalique. Les échantillons de miel sont dissous dans un tampon aqueux. Après la filtration de la solution, les tétracyclines sont extraites en phase solide inversée par passage dans une colonne de polymère. Les tétracyclines ainsi extraites sont éluées avec du méthanol absolu, concentrées et reconstituées dans l'eau. L'analyse instrumentale est effectuée par CPLHP couplée à un détecteur de photons ou à un spectromètre de masse.		Produits laitiers Miel Oeufs Viande (muscle et rein pour toutes les espèces sauf la volaille; muscle seulement pour la volaille)	Chlortétracycline Doxycycline Épi-Chlortétracycline Épi-Oxytétracycline Épi-Tétracycline Oxytétracycline Tétracycline	0.005	0.015	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	30	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des tétracyclines », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Tiamulin	Journal of AOAC International 1993; 76(2):451-8.	On effectue l'hydrolyse alcaline des métabolites de la tiamuline présents dans le foie pour générer un métabolite majoritaire, la 8-alpha-hydroxymutiline, qui est ensuite purifié et analysé.	La PON doit comprendre une étape de conversion de tous les résidus de tiamuline en 8-alpha-hydroxymutiline, qui sert de marqueur chimique.	Viande (foie, muscle)	8-alpha-hydroxymutiline	0.01	0.03	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant la « 8-alpha-hydroxymutiline », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.
Virginiamycin	Méthode CVDR-M-3026.03 de l'ACIA Saskatoon	L'échantillon est homogénéisé dans un mélange d'acétonitrile et de méthanol, puis centrifugé. Le liquide surnageant est soumis au passage à travers une cartouche d'extraction en phase solide éluée avec un tampon. L'éluant est soumis à une extraction par le chloroforme, et la phase aqueuse supérieure est retirée par aspiration. Le chloroforme est évaporé et le résidu est reconstitué dans le solvant de la phase mobile. L'analyse instrumentale est effectuée par CPL-SM.		Produits laitiers Oeufs Viande (muscle)	Virginiamycin M	0.005	0.015	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant la « virginiamycine M », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.
Antiparasitaire										
Benzimidazoles	Méthode BNZ-6 du FSIS	L'échantillon est soumis à une extraction par l'acétate d'éthyle. L'extrait est évaporé à sec, et le résidu est lavé avec un solvant qui le débarrasse des matières grasses, puis dissous dans la phase mobile pour être soumis à l'analyse instrumentale par CPLHP à détection UV.		Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	Thiabendazole 5-hydroxy-thiabendazole Albendazole-2-aminosulphone Albendazole sulfoxide Albendazole sulphone Oxfendazole Mébendazole Cambendazole Fenbendazole Carbendazime	0.005	0.005	Une confirmation au moyen d'une technique de CPL-SM est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des benzimidazoles », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
					Fenbendazole sulfone (Viande) Lévamisole Albendazole Flubendazole Oxibendazole	0.002	0.005			

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Endectocides	Méthode CVDR-M-3005.10 de l'ACIA Saskatoon Méthode ACC-071v1.0 de l'ACIA Calgary	L'échantillon est soumis à une extraction par l'acétonitrile puis centrifugé, et le liquide surnageant est soumis au passage dans une colonne d'alumine. Une seconde purification est réalisée par extraction en phase solide, suivie d'une dérivation et de l'analyse par CPLHP à détection par fluorescence.		Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	Abamectine Doramectine Ivermectine Éprinomectine Moxidectine	0.001	0.002	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des endectocides », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
					Émamectine	0.001	0.005			
Morantel/ Pyrantel	http://www.fsis.usda.gov/wps/wcm/connect/dc705e46-a779-4d53-bfdd-77fac591fcfe/Morantel.pdf?MOD=AJPERES	Les tissus pouvant contenir du morantel ou du pyrantel et leurs métabolites sont hydrolysés. L'hydrolysate est soumis à une extraction, à une dérivation, puis à une seconde extraction, et enfin à l'analyse par CPG-DCE.	La PON doit comprendre une étape d'hydrolyse permettant de convertir le morantel, le pyrantel et tous leurs métabolites en N-méthyl-1,3-propanediamine. La confirmation est effectuée en utilisant une technique de CPG, préféablement de SM, pour tous les résultats positifs.	Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	N-méthyl-1,3-propanediamine	0.5	0.5	Une confirmation au moyen d'une technique de CPG-SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant la « N-méthyl-1,3-propanediamine », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.

ANTICOCCIDIENS

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Anticoccidiens	Development and validation of a multi-residue liquid chromatography–tandem mass spectrometry confirmatory method for eleven coccidiostats in eggs Analytica Chimica Acta 700(2011) 167-176	L'échantillon a été soumis à une extraction par l'acétonitrile, et l'extrait est dégraissé à l'hexane, puis purifié par extraction en phase solide sur cartouche de silice. Les analytes ont été identifiés et quantifiés par chromatographie en phase liquide couplée à la spectrométrie de masse en tandem (CPL-SM-SM).		Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	Lasalocid Monensine Maduramicine Narasine Salinomycine Décoquinatone Diclazuril Halofuginone Nicarbazine Robénidine Amprolium Clopidol Dinitolmide Buquinolate Toltrazuril sulfone	0.002	0.01	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des anticoccidiens », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Ionophores	Méthode ACC-057v3.0 de l'ACIA Calgary	L'échantillon est homogénéisé dans un mélange d'eau et de méthanol, soumis à la sonication et centrifugé. Le liquide surnageant est mélangé à une solution d'hydroxyde de sodium et extrait par un mélange d'hexane et de toluène. L'analyse instrumentale est effectuée par CPL-SM.		Miel	Lasalocid Monensine Narasine Salinomycine Aussi souhaitable : Maduramicine	0.005	0.005	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des ionophores », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif, ainsi que la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg, doivent être indiqués sur une ligne distincte.
Anti-inflammatoire/Stéroïdes/Hormones/Tranquillisant/Stimulateur de croissance										
Bêta-Agonistes	CFIA Saskatoon method: CVDR-M-3033.02 USDA FSIS CLG-AGON1.05 http://www.fsis.usda.gov/wps/wcm/connect/c4a34027-7084-49c5-a16c-663b35ebab1e/CLG-AGON1.pdf?MOD=	Les résidus libres de bêta-agonistes sont extraits par un mélange d'acétonitrile et d'isopropanol. On emploie des sels pour précipiter les protéines et déshydrater l'extrait qui est concentré par évaporation, reconstitué, filtré et analysé par CPL-SM-SM.	La PON doit comprendre une étape de digestion enzymatique des tissus par une protéase qui est désignée dans la méthode de référence.	Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	Brombutérol Cimatérol Clenbutérol Clenpentérol Hydroxyclenbutérol Isoxsuprine Mabutérol Ritodrine Salbutamol Terbutaline Tulobutérol Ractopamine Libre Zilpatérol Libre	0.0005	0.002	Toute analyse positive pour le zilpatérol dont le résultat est supérieur à 0,0025 µg/g dans les produits bovins doit être confirmée, et la quantification doit être effectuée en utilisant la méthode d'analyse du zilpatérol libre Une confirmation au moyen d'une technique	90	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des bêta-agonistes », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
	AJPERES				FACULTATIFS: Clenpropérol Fénotérol Formotérol Mapentérol Métoprotérénol	0.001	0.003	de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques		
Dipyron	http://www.fsis.usda.gov/wps/wcm/connect/3143c51b-b16e-42f9-a24b-8ae138f31aad/CLG_DPN_1_00.pdf?M OD=AJPERES	Un étalon interne est ajouté à l'échantillon qui est ensuite soumis à une extraction par un tampon de sulfite de sodium. Le filtrat est soumis au passage dans une colonne de C18. Les résidus sont élués avec du méthanol qui est ensuite évaporé, avant d'être soumis à l'analyse instrumentale par CPLHP en phase inversée à détection UV.	La PON doit comprendre une extraction à l'aide d'un tampon de sulfite de sodium et une étape finale d'évaporation à sec.	Produits laitiers Viande (foie, muscle)	Dipyron 4-Aminoantipyrine 4-Formylaminoantipyrine 4-Méthylaminoantipyrine	0.02	0.05	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des dipyrons », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Gestagènes	Méthode CVDR-M-3016.07 de l'ACIA Saskatoon	L'échantillon est soumis à une extraction par l'acétonitrile, et l'extrait est lavé avec de l'hexane, puis évaporé à sec. Les étapes de purification comprennent la séparation des solvants, une saponification, une extraction en phase solide et l'évaporation de l'éluat. Le résidu est enfin analysé par CPLHP à détection UV.		Produits laitiers Viande (graisse)	Acétate de Méléngestrol Acétate de Mégestrol Acétate de Chlormadinone	0.005	0.010	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des gestagènes », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
AINS, Hormones et Stéroïdes	CFIA Saskatoon Method: CVDR-M-3025.03	L'échantillon est soumis jusqu'au lendemain à la digestion par une solution de protéase, puis lavé avec de l'hexane et purifié sur une série de cartouches d'extraction en phase solide. L'analyse instrumentale est effectuée par CPLHP-SM-SM.	La PON doit comprendre une digestion par une protéase pendant une nuit d'incubation de façon à effectuer la dissociation de tout analyte lié aux protéines et ne pas prévoir l'utilisation de filtres de	Produits laitiers Oeufs Viande (muscle, rein facultatif)	Naproxène Méloxiam Kétoprofène Flunixin Acide Niflumique Carprofène Étodolac Diclofenac Acide Méfénamique Acide Tolfénamique Védaprofène 20-Dihydroprednisone 20-Dihydroprednisolone Prednisone Prednisolone Méthylprednisolone Bétaméthasone	0.0005 0.0001 0.0001 0.0001 0.0001 0.0005 0.0002 0.0005 0.0002 0.0005 0.0008 0.001 0.0005 0.0005 0.0005 0.0002 0.0004	0.001 0.001 0.001 0.002 0.001 0.001 0.001 0.001 0.001 0.001 0.001 0.001 0.002 0.002 0.001 0.001	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	30	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des AINS, des hormones et des stéroïdes », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
			poly(fluorure de vinylidène).		Dexaméthasone	0.0004	0.001			
				Fluméthasone	0.001	0.002				
				Béclométhasone	0.001	0.002				
				Acétonide de Triamcinolone	0.001	0.002				
				alpha-Trenbolone	0.001	0.001				
				bêta Trenbolone	0.002	0.002				
				Boldénone	0.001	0.002				
				19-Nortestostérone	0.001	0.002				
				Épi-19-nortestostérone	0.001	0.002				
				Dianabol	0.001	0.002				
				Testostérone	0.001	0.002				
				Épi-testostérone	0.001	0.003				
				Phénylbutazone	0.001	0.003				
				Oxyphenbutazone	0.001	0.003				
				FACULTATIF :						
				Clostebol	0.001	0.003				
				Acépromazine	0.0006	0.002				
				Altrénogest	0.0006	0.002				
				Azapérol	0.0006	0.002				
				Azapérone	0.0006	0.002				
				Butorphanol	0.0006	0.002				
				Carazolol	0.0006	0.002				
				Chlorpromazine	0.0006	0.002				
			Détomidine	0.0006	0.002					
			Firocoxib	0.0006	0.002					
			Halopéridol	0.0006	0.002					
			Progestérone	0.0006	0.002					
			Propionylpromazine	0.0006	0.002					
			Xylazine	0.0006	0.002					
Thyréostats	Méthode CVDR-M-3003.03 de l'ACIA Saskatoon http://www.fsis.usda.gov/wps/wcm/connect/762f930a-d0b8-4ef3-b8cc-b18e5bcbbdf8/CLG_TST_2_01.pdf?MOD=AJPERES	Les thyroïdostats sont extraits des échantillons par un mélange d'acétate d'éthyle et de dichlorométhane dans une proportion de 4 pour 1 en présence de bicarbonate de sodium, de sulfate de sodium et de DL-dithiothréitol. L'extrait est concentré par évaporation, et le résidu est reconstitué dans une solution méthanolique d'acide formique. L'extrait méthanolique est lavé avec de l'hexane et une portion de la fraction méthanolique dégraissée est analysée par CPL-MS-MS. Le diméthylthiouracil est utilisé comme étalon interne.	La PON doit comprendre l'utilisation, durant l'étape d'extraction, de DL-dithiothréitol, de bicarbonate de sodium et de sulfate de sodium afin de permettre la récupération efficace du résidu recherché.	Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	Mercaptobenzimidazole Méthylothiouracil Phénylthiouracil Propylthiouracil Tapazole Thiouracil	0.005	0.01	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des thyroïdostats », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Tranquillisants	Méthode CVDR-M-3006.03 de l'ACIA Saskatoon	Diverses procédures d'extraction ont été utilisées avec succès pour extraire les résidus de ce groupe. On effectue d'abord une extraction avec de l'acétate d'éthyle, de l'acétonitrile, de l'éther diéthylique ou du 2-méthoxy-2-méthylpropane, et ensuite une purification par extraction acidobasique ou par lavage avec un solvant. On peut, au besoin, effectuer une extraction en phase solide pour retirer davantage d'impuretés qui peuvent causer des interférences avant de procéder à l'analyse instrumentale par CPL-SM, conjointement parfois avec un étalon externe.		Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	Acépromazine Azapérol Azapérone Carazolol Chlorpromazine Halopéridol Propionylpromazine Xylazine	0.0005	0.001	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des tranquillisants », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Zéranol/ Stilbènes	Méthode CVDR-M-3019.15 de l'ACIA Saskatoon	L'échantillon est soumis à la digestion par la β-glucuronidase afin que les analytes soient libérés de leur forme conjuguée, puis à une extraction par l'acétonitrile. L'addition de dichlorométhane et d'hexane au liquide surnageant (l'acétonitrile) produit trois phases. La phase du centre est retirée par extraction liquide-liquide et purifiée par extraction sur une colonne à lit mixte. L'analyse instrumentale est effectuée par CPG-SM à détection d'ions déterminés après une dérivation sur colonne.	La PON doit comprendre une digestion par la β-glucuronidase afin que les analytes soient libérés de leur forme conjuguée, suivie d'une extraction par l'acétonitrile.	Produits laitiers Viande (foie, muscle)	alpha-zéaralénol bêta-zéaralénol Diénestrol Diéthylstilbestérol Hexestrol Taléranol Zéaralanone Zéaralénone Zéranol	0.0005	0.001	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection du zéranol et des stilbènes », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Pesticides/Polluants environnementaux										
ALAR	Méthode de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire : P-RE-057-97(1)-AMO *Sinon, l'offrant peut choisir de fournir la méthode indiquée sous « pesticides polaires »	Le daminozide est converti en DMHA, qui est isolé de l'échantillon par distillation. La DMHA est soumise à l'action du salicyaldéhyde, et le dérivé hydrazone obtenu est analysé par CPG-SM à détection d'ions déterminés.	La PON doit comprendre une étape d'hydrolyse alcaline permettant de convertir le daminozide et ses métabolites en diméthylhydrazine asymétrique (DMHA).	Fruits et légumes frais Miel	Daminozide	0.01	0.04	Une confirmation du résultat n'est pas requise pour cette analyse..	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant le « daminozide », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Amitraz	Méthode CSP-006-v1.0 de l'ACIA Calgary	L'amitraz et ses métabolites sont convertis en 2,4-diméthylaniline, qui est ensuite extraite par l'isooctane. La 2,4-diméthylaniline est soumise à la dérivation par l'anhydride heptafluorobutyrique, puis analysée par CPG à détection par capture d'électrons.	La PON doit comprendre une étape d'hydrolyse en milieu acide permettant de convertir l'amitraz et ses métabolites en 2,4-diméthylaniline aux fins de quantification de l'amitraz.	Fruits et légumes frais Miel	Amitraz	0.01	0.1	Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant l'« amitraz », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.
Éthylènebisdithiocarbamates (EBDC) et dithiocarbamates – (CS2)	Méthode de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire P-RE-053-95-EBDC	L'échantillon est soumis à une digestion par l'acide chlorhydrique, et le disulfure de carbone (CS2) dégagé est converti en dérivé, puis quantifié par mesure de l'absorbance à 435 nm. Le (CS2) est quantifié par calcul dont le résultat est exprimé en quantité de zénèbe. Il est à noter que cette méthode permet de déterminer la quantité totale de dithiocarbamates et qu'elle n'est pas spécifique aux EBDC.	La PON doit comprendre une digestion par l'acide chlorhydrique produisant le dégagement du disulfure de carbone et une quantification de celui-ci permettant la détermination de la quantité équivalente de zénèbe.	Fruits et légumes frais Miel	CS2 exprimé en équivalents de zénèbe	0.03 équivalents de zénèbe	0.1 équivalents de zénèbe	Non requise	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant le « dithiocarbamate », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en µg/g.
EBDC – éthylènediamine (EDA)	Méthode SPR-002v2.9 de l'ACIA Calgary	L'échantillon est soumis à l'hydrolyse par l'acide chlorhydrique, et l'EDA produite est purifiée par chromatographie sur résines échangeuses d'ions et convertie en dérivé qui est analysé par CPLHP à détection par fluorescence.	La PON doit comprendre une étape d'hydrolyse produisant de l'éthylènediamine (EDA) préalablement à sa quantification.	Fruits et légumes frais Miel	Éthylène Diamine	0.04	0.08	Non requise	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant l'« EDA », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requise ^b	requise ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
EDBC - ETU	Méthode SPR-008v1.2 de l'ACIA Calgary ou méthode P-RE-060-97(1)-ETU The determination of ETU in Fruits and vegetables *Sinon, l'offrant peut choisir de fournir la méthode indiquée sous « pesticides polaires »	On ajoute du sulfite de sodium à l'échantillon avant de le soumettre à une extraction avec de l'eau. L'échantillon est soumis à une seconde extraction, séparé, séché et redissous en préparation pour l'analyse par CPLHP à détection UV.	La PON doit comprendre une étape indiquant l'addition de sulfite de sodium au cours de l'extraction, lequel sert à empêcher la perte de résidus d'éthylénethio-urée (ETU) attribuable à l'oxydation.	Fruits et légumes frais Aliments transformés Miel	Éthylène thiourea	0.02	0.05	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant l'« ETU », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.
Carbamates	Aucune référence fournie			Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	3-Hydroxycarbofuran Aldicarbe Aldicarbe Sulfone Aldicarbe sulfoxide Bendiocarbe Bufencarbe Carbaryl Carbofurane Dioxacarbe Isoprocarbe Méthiocarbe Méthiocarbe Sulfoxide Méthomyl Oxamyl Promécarbe Propoxur	0.005	0.01	Une confirmation au moyen d'une technique de CPL-SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des carbamates », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Pesticides-GCLC	Méthode PMR-001v1.11 de l'ACIA Calgary CFIA Calgary Méthode PMR-005v1.7 de l'ACIA Calgary	Un échantillon représentatif est mélangé avec de l'acétonitrile et une solution de chlorure de sodium (NaCl). Les phases sont séparées par centrifugation. Une aliquote de la phase d'acétonitrile est soumise à l'évaporation, puis purifiée sur une cartouche d'extraction en phase solide Envi-Carb connectée en série avec une cartouche Sep-Pak Amino Propyl. Les pesticides sont élués de la colonne de purification par un mélange d'acétonitrile et de toluène dans une proportion de 3 pour 1. L'éluant est concentré, et le solvant échangé pour l'hexane.		Fruits et légumes frais Aliments transformés Miel	Voir le tableau 2 de l'appendice 2 à l'Annex A	Voir le tableau 2 de l'appendice 2 à l'Annex A	Voir le tableau 2 de l'appendice 2 à l'Annex A	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des pesticides », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Pesticides-DEM	Méthode de la USDA : Screening for pesticides by LC/MS/MS AND GC/MS/MS http://www.fsis.usda.gov/wps/wcm/connect/499a8e9e-49bd-480a-b8b6-d1867f96c39d/CLG-PST5.pdf?MOD=AJPERES	On ajoute à un échantillon représentatif, de l'acétonitrile acidifié, de l'acétate de sodium et du sulfate de magnésium. Une portion est transférée dans un tube à centrifugation contenant un sorbant à base d'amines primaires et secondaires et du sulfate de magnésium. Une aliquote est soumise à l'évaporation, ramenée à son volume initial et analysée par CPL-MS-MS.		Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	Voir tableau 3 de l'Appendice 2 à l'Annexe A	Voir le tableau 3 de l'appendice 2 à l'annexe A	Voir le tableau 3 de l'appendice 2 à l'annexe A	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des pesticides », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Pyréthrine Synthétique	Méthode PYR-SP02 de l'ACIA Saskatoon	L'échantillon est soumis à une extraction par l'hexane et l'acétonitrile et les deux phases sont séparées. Du sulfate de sodium est ajouté, et l'extrait est soumis à une réextraction avec une seconde phase d'hexane puis à une purification sur colonne Florisil. L'éluant est évaporé, et le résidu est dissous dans l'isooctane pour être analysé par CPG-DCE.		Produits laitiers Oeufs Viande (graisse, muscle)	Cis-Perméthrine Trans-Perméthrine Cyfluthrine Cyperméthrine Deltaméthrine Fenvalérate Flucythrinate lambda-Cyhalothrine Tau-Fluvalinate	0.015	0.05	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des pyréthrine synthétiques », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Diquat/Paraquat	http://www.crl-pesticides.eu/library/docs/srm/meth_guppe.pdf ou méthode EPA 549.2	L'échantillon est soumis à une extraction avec du méthanol acidifié, puis à un traitement thermique suivi d'une centrifugation. L'extrait est filtré et analysé par CPLHP.	un traitement thermique d'au moins 15 minutes à 80 °C dans un bain-marie.	Fruits et légumes frais Aliments transformés	Diquat	0.01	0.02	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des quats », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
	*Sinon, l'offrant peut choisir de fournir la méthode indiquée sous « pesticides polaires »				Paraquat			techniques		au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Glyphosate	Méthode GS-2c de la Commission canadienne des grains Dosage du glyphosate dans les céréales et les oléagineux par dérivation pré-colonne et détection par CL-SM/SM *Sinon, l'offrant peut choisir de fournir la méthode indiquée sous « pesticides polaires »	Les échantillons sont broyés et soumis à une extraction biphasique avec du dichlorométhane et de l'eau. L'échantillon est centrifugé, et une aliquote de 0,5 ml est prélevée de la phase aqueuse et soumise à la dérivation par le chlorure de fluorénylméthoxycarbonyle (FMOC-Cl) et à une purification par extraction en phase solide sur une cartouche Oasis HLB. Les analytes sont élués avec du méthanol et l'extrait est évaporé à sec et reconstitué dans la phase mobile aqueuse. L'analyse est effectuée par chromatographie en phase liquide couplée à la spectrométrie de masse en tandem avec source d'ionisation par électronébulisation réglée en mode négatif, en utilisant deux transitions d'ion précurseur à ion de fragmentation. Cette méthode comprend l'utilisation d'étalons analogues radiomarqués afin de corriger les lacunes de la méthode en matière d'exactitude des résultats.	La PON doit comprendre une étape de dérivation à l'aide du FMOC-Cl et l'utilisation d'étalons analogues radiomarqués.	Fruits et légumes frais Aliments transformés Miel Viande (muscle, foie ou rein)	Glyphosate AMPA (acide aminométhylphosphique) Glufosinate Facultatif : N-acétyl AMPA N-acétylglyphosate N-acétyl-glufosinate	0.003 0.003 0.003 0.003 0.003	0.01 0.01 0.01 0.01 0.01	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant le « glyphosate », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
					2,4,5-T	0.01	0.02			l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
					Mécoprop	0.01	0.02			
					Acifluorène	0.01	0.02			
					Bentazone	0.01	0.02			
					Chlorambène	0.01	0.02			
					Dicamba	0.01	0.02			
					Facultatif					
					Triclopyr	0.01	0.02			
					Piclorame	0.01	0.02			
					Clopyralide	0.01	0.02			
					Bromoxynil	0.01	0.02			
					Dinosèbe	0.01	0.02			
Phénols Chlorés	Méthode PCP-SP08 de l'ACIA Saskatoon	L'échantillon acidifié est soumis à une extraction par un mélange d'hexane et d'isopropanol. Les phénols chlorés sont extraits avec du méthanol acidifié. Un lavage à l'acide sulfurique concentré permet d'enlever les impuretés. On effectue une méthylation avant de procéder à l'analyse par CPG-DCE.		Produits laitiers Oeufs Viande (foie, muscle)	2,3,4,5-Tétrachlorophénol 2,3,4,6-Tétrachlorophénol 2,3,5,6-Tétrachlorophénol Pentachlorophénol	0.01	0.03	Une confirmation au moyen d'une technique de CPG-SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des phénols chlorés », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Métaux	Aucune référence fournie Remarque : Les limites de détection présentées doivent être déterminées à l'aide d'une matrice d'échantillons. Les limites de détection des instruments ne sont pas acceptables.		Pour qu'ils soient considérés comme conformes aux exigences, les analytes suivants doivent avoir été analysés par des instruments dont les limites de détection ont été déterminées à l'aide d'une matrice. As, Be, Cd, Cr, Cu, Hg, Mo, Mn, Ni, Pb, Sb, Se, Sn, Zn	Fruits et légumes frais Aliments transformés Miel Viande (muscle) Oeufs Produits laitiers	Al, As, B, Be, Cd, Cr, Cu, Fe, Hg, Mg, Mo, Mn, Ni, Pb, Sb, Se, Sn, Ti et Zn Facultatif : iode (I)	Conformément au tableau 1 de l'appendice 2 à l'Annex A	Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué individuellement comme chacun des métaux analysés, et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.	

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Mycotoxines	Méthode SOM-DAR-CHE-041-06 de l'ACIA Saskatoon	Un échantillon de lait liquide, de lait en poudre ou de fromage est bien mélangé avec 50 ml d'eau désionisée. Après centrifugation, le liquide surnageant est purifié par extraction en phase solide. L'éluat est concentré en atmosphère d'azote jusqu'à un volume de 0,5 ml, puis reconstitué dans l'eau désionisée. L'analyse instrumentale est effectuée par CPL à détection par fluorescence.		Produits laitiers	Aflatoxine M1	0.01 µg/kg		Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	30	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant l'« aflatoxine M1 », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en µg/kg.
Partie B										
Mélatamine		L'échantillon est soumis à une extraction par l'acétonitrile acidifié suivie d'une centrifugation. L'extrait est dégraissé à l'hexane et soumis à une extraction en phase solide par échange cationique. La mélatamine est éluée par une solution méthanolique d'ammoniac, concentrée par évaporation et reconstituée dans un mélange d'acétonitrile et d'eau. L'extrait est analysé par CPLHP-SM-SM.	La PON doit comprendre une étape d'échange cationique de sorte que les sources d'interférence soient éliminées préalablement à l'étape de l'analyse instrumentale.	Produits laitiers	Mélatamine	0.10		Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant la « mélatamine », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.
3-MCPD	Méthode BFCL-026 de l'ACIA Burnaby « Dosage du 3-monochloropropane diol dans les aliments et les ingrédients alimentaires par CG-SM »			Aliments transformés (sauce soya, graisses et huiles végétales, produits de boulangerie)	3-monochloropropane-1,2-diol	0.01		Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant le « 3-MCPD », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en mg/kg.
Espèces d'Arsenic	Méthode SOM-CHE-053-04 de l'ACIA Dartmouth	Les échantillons sont soumis à une digestion enzymatique, à une extraction, puis à l'analyse par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS).	La PON doit comprendre une digestion par une protéase pour tous les échantillons, sauf les jus.	Fruits et légumes frais Aliments transformés Viande (muscle) Oeufs	Arsénocholine (AsC)		10 µg/kg	Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des espèces d'arsenic », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu,
					Arsénobétaine (AsB)		10 µg/kg			
					Méthanearséniate disodique hexahydraté (MMA)		10 µg/kg			
					Acide Cacodylic (DMA)		10 µg/kg			
					As ³⁺		10 µg/kg			

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD requise ^b	LQ requise ^b	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						(mg/kg), sauf indication contraire				
			La PON doit comprendre l'utilisation d'un échantillon témoin ou une substance de référence certifiée pour l'analyse de chaque lot. La résolution entre les pics des étalons d'AsC et d'AsB, conformément à la méthode de référence (AsC à 0,1 ng/ml; AsB à 0,05 ng/ml) doit être supérieure ou égale à 0,9.		As ⁵⁺		10 µg/kg			les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en µg/kg doit être confirmée.
BPA		L'échantillon est déprotéiné, purifié par extraction en phase solide et soumis à la dérivation par l'anhydride acétique. L'extrait est analysé par CPG-SM. Il est également possible d'analyser par CPLHP-SM-SM un échantillon n'ayant pas été soumis à la dérivation. Les points relatifs à cette analyse ne seront pas comptabilisés dans les analyses minimales requises pour satisfaire aux exigences à l'égard du groupe alimentaire.	La PON doit comprendre une étape de traitement de toute la verrerie utilisée dans la préparation des échantillons de façon à éliminer tout BPA susceptible de provenir de l'environnement.	Aliments transformés (conserves et préparations pour nourrissons)	Bisphéno A (BPA) Bisphéno S (BPS) Bisphéno F (BPF) Éther diglycidique du bisphéno A (BADGE)	0.005	0.01	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection du bisphéno A », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Colorants alimentaires (hydrosolubles)	Méthode LCAQ 111-04 de l'ACIA Longueuil : DOSAGE DES COULEURS HYDROSOLUBLES DANS LES	On analyse l'échantillon par chromatographie de paires d'ions en ajoutant un contre-ion à la phase mobile, de façon à former un complexe réversible avec les colorants hydrosolubles contenant un ou plusieurs groupements fonctionnels, tels que des groupements acides ou des sels d'acides. Le complexe neutre ainsi	La PON présentée doit comprendre une digestion enzymatique par l'alpha-amylase pour	Aliments transformés (bonbons, boissons, etc.)	Colorants alimentaires autorisés Tartrazine Amarante Indigotine Jaune soleil FCF Rouge allura		0.025	Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des colorants hydrosolubles », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD	LQ	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						requis ^b	requis ^b			
						(mg/kg), sauf indication contraire				
	PRODUITS ALIMENTAIRES PAR CLHP-UV-VISIBLE (DRD)	formé est ensuite séparé par chromatographie en phase inversée.	tous les échantillons contenant l'un des ingrédients mentionnés dans la PON de référence (8.1) ou pour lesquels les renseignements relatifs aux ingrédients ne sont pas disponibles.		Ponceau SX Vert solide FCF Bleu brillant FCF Érythrosin B Chlorophylline Pigments accessoires Ponceau 4R (Coccine nouvelle) Rouge solide E Bordeaux R Érythrosine jaunâtre (2,4,5-triiodo) 4,5-diiodofluorescéine Crocéine Orange G Orange II 2,4,7-triiodofluorescéine Colorants hydrosolubles non autorisés Orange GGN Azorubine (Carmoisine) Vert de Lissamine Jaune de quinoléine Éosine Y Bleu patenté VF Bleu violet patenté (sel calcique) Chrysoïdine G Rhodamine B					l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.
Colorants alimentaires (liposolubles)	Méthode LCAQ-107-06 de l'ACIA Longueuil : DOSAGE DES COLORANTS LIPOSOLUBLES DANS LES ALIMENTS PAR CLHP	On extrait les colorants liposolubles des échantillons alimentaires en procédant à trois (3) extractions liquide-liquide à l'aide du tétrahydrofurane (THF). L'extrait liquide est agité à l'aide d'un mélangeur vortex manuel, soumis à la sonication, agité sur des plaques d'agitation, centrifugé et filtré. Il est ensuite concentré par évaporation dans un courant d'azote, redissous dans un volume minimal de THF, filtré et analysé par CPLHP couplée à un détecteur à barrette de diodes.		Aliments transformés (boissons, sauces, etc.)	Sudan I Sudan II Sudan III Sudan IV Sudan Red B Sudan Red 7B Sudan Red G Sudan Orange G Sudan Blue II Solvent Blue 59 Rouge de Toluidine Rouge Para Jaune de Méthyle Jaune de Métil * Orange II * Rhodamine B * Sudan Black B Rouge Citrine n° 2		0.025	Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des colorants liposolubles », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en mg/kg doit être confirmée.

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD requise ^b	LQ requise ^b	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						(mg/kg), sauf indication contraire				
Carbamate d'éthyle	Méthode PMR-012 de l'ACIA Calgary			Aliments transformés (boissons alcoolisées)	Carbamate d'éthyle	4 µg/kg		Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant le « carbamate d'éthyle », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en µg/kg.
Alternaria	Méthode BFCL-048 de l'ACIA Burnaby pour l'analyse des mycotoxines produites par les champignons du genre Alternaria http://www.ingentaconnect.com/content/aoac/jaoac/2001/0000084/00000006/art00022	L'échantillon, purifié ou non par extraction en phase solide, est dilué dans une solution aqueuse d'acétonitrile et d'acide acétique. Après une centrifugation, le liquide limpide surnageant est analysé par chromatographie en phase liquide haute performance à détection par spectrométrie de masse en tandem (CPLHP-SM-SM).		Aliments transformés (jus, vin, céréales) Miel	Alternariol	1.0 µg/kg	5.0 µg/kg	Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme la « détection des mycotoxines d'Alternaria », et la « QUANTITÉ » peut prendre la valeur « 0 » si le résultat est négatif ou la valeur « 1 » si le résultat est positif pour au moins l'un des analytes. S'il y a lieu, les analytes dont le résultat est positif doivent être indiqués sur une ligne distincte, et la quantité représentant la valeur réelle en µg/kg doit être confirmée.
					Éther méthylique d'alternariol	1.0 µg/kg	5.0 µg/kg			
Ochratoxine A		L'échantillon est soumis à une extraction par un mélange d'acétonitrile, de méthanol et d'eau. L'extrait est dilué avec une solution saline dans un tampon phosphate et purifié sur une colonne d'immunoaffinité. L'ochratoxine A est éluée avec du méthanol, et l'éluat est concentré par évaporation. Le résidu est dissous dans la phase mobile et analysé par chromatographie en phase liquide haute performance (CLHP) à détection par spectrométrie de masse en tandem (SM-SM) ou par fluorescence.	La PON doit comprendre une étape de purification au moyen d'une colonne d'immunoaffinité.	Aliments transformés (céréales)	Ochratoxine A	1 µg/kg		Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant l'« ochratoxine A », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en µg/kg.
Déoxynivalénol		On extrait le déoxynivalénol de l'échantillon en mélangeant ce dernier avec de l'eau et du polyéthylèneglycol (PEG). L'extrait aqueux est purifié par passage dans une colonne d'immunoaffinité spécifique au déoxynivalénol. L'éluat est analysé par chromatographie en phase liquide haute performance (CPLHP) à détection par spectrométrie de masse en tandem (SM-SM).	La PON doit comprendre une étape de purification au moyen d'une colonne d'immunoaffinité.	Aliments transformés (céréales)	Déoxynivalénol	20 µg/kg		Une confirmation au moyen d'une technique de SM acceptable est requise. Voir la section Tâches et spécifications techniques	120	L'« ANALYTE » doit être indiqué comme étant le « déoxynivalénol », et la valeur numérique, comme la « QUANTITÉ » en µg/kg.
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)	Aucune référence fournie Extension à des matrices supplémentaires			Produits laitiers (y compris le fromage) Oeufs Miel	Acénaphthène	0.15 µg/kg		Une confirmation n'est pas requise puisque seules les méthodes dans lesquelles la spectrométrie de masse à haute résolution est	120	Les résultats pour tous les analytes doivent être exprimés en (unités) à l'aide du modèle en format MS Excel fourni renseigné des résultats en µg/kg, comme illustré à
					Acénaphthylène	0.24 µg/kg				
					Anthracène	0.24 µg/kg				
					Benzo(a)anthracène	0.36 µg/kg				
					Benzo(a)pyrène	0.30 µg/kg				
Benzo(b)fluoranthène	0.30 µg/kg									

Résidu de produit chimique	Référence	Fondement de l'analyse	Éléments obligatoires	Groupes d'aliments admissibles ^a	Analytes	LD requise ^b	LQ requise ^b	Procédure de confirmation ^c	Délai d'exécution (jours)	Rapport
						(mg/kg), sauf indication contraire				
				Viande Fruits et légumes frais Aliments transformés (aliments transformés à haute teneur en matières grasses, boissons alcoolisées)	Benzo(k)fluoranthène Benzo(ghi)pérylène Chrysène Dibenzo(a,h)anthracène Fluoranthène Fluorène Indéno(1,2,3-cd)pyrène Naphthalène Phénanthrène Pyrène	0.20 µg/kg 0.40 µg/kg 0.20 µg/kg 0.20 µg/kg 0.20 µg/kg 0.16 µg/kg 0.50 µg/kg 0.16 µg/kg 0.20 µg/kg 0.16 µg/kg		employée seront considérées.		l'appendice 3 à l'annexe A
Dioxines PCB	Aucune référence fournie			Produits laitiers Oeufs Viande Produits transformés	Voir l'appendice 4c à l'annexe A	Voir les appendices 4a et 4b à l'annexe A		Une confirmation n'est pas requise puisque seules les méthodes dans lesquelles la spectrométrie de masse à haute résolution est employée seront considérées.	120	Les résultats pour tous les analytes doivent être exprimés en (unités) à l'aide du modèle en format MS Excel fourni renseigné des résultats en ng/kg comme illustré à l'appendice 4c à l'annexe A
Dioxine et composé de type Dioxine	Aucune référence fournie			Produits laitiers Oeufs Viande Produits transformés	Voir l'appendice 4d à l'annexe A	Voir les appendices 4a et 4b à l'annexe A		Une confirmation n'est pas requise puisque seules les méthodes dans lesquelles la spectrométrie de masse à haute résolution est employée seront considérées.	120	Les résultats pour tous les analytes doivent être exprimés en (unités) à l'aide du modèle en format MS Excel fourni renseigné des résultats en ng/kg, comme illustré à l'appendice 4d à l'annexe A.

Chemical Residues of Interest to CFIA

a: Dans la PON présentée, il doit être clairement indiqué que la méthode a été validée à l'égard du groupe alimentaire en question.

b: La limite de détection ou de quantification doit être clairement indiquée dans la PON présentée, sans quoi celle-ci sera rejetée.

c: Toute procédure de confirmation mentionnée doit comprendre un minimum de 4 points d'identification comme décrit dans le Journal officiel des Communautés européennes, « DÉCISION DE LA COMMISSION du 12 août 2002 portant sur les modalités d'application de la Directive 96/23/CE du Conseil en ce qui concerne les performances des méthodes d'analyse et l'interprétation des résultats » <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2002:221:0008:0036:FR:PDF>

d : Les pesticides qui consistent en deux isomères ou plus doivent être déclarés comme correspondant au total, par opposition aux isomères individuels, selon les définitions des résidus fournies par Santé Canada au : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/pesticides-lutte-antiparasitaire/public/proteger-votre-sante-environnement/pesticides-aliments/definition-residu-produits-chimiques-vise-limite-maximale-residus-fixee-vertu-loi-produits-antiparasitaires.html>, sauf indication contraire par l'autorité technique ou le délégué.

Appendix 2 to Annex A

Table 1
Detection limits required for metals and elements in various food types (mg/kg)

Residue	Dairy	Egg	Honey	Meat	Fresh	Processed
AL	0.02	0.5	0.5	0.2	0.2	0.2
AS	0.005	0.04	0.05	0.005	0.005	0.005
B	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
BE	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
CD	0.005	0.01	0.05	0.005	0.005	0.005
CR	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02
CU	0.05	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
FE	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
HG	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001	0.0001
I (optional)	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
MG	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
MO	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
MN	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
NI	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02
PB	0.005	0.04	0.05	0.005	0.005	0.005
SB	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
SE	0.02	0.02	0.05	0.02	0.02	0.02
SN	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
TI	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
ZN	0.2	0.5	0.2	0.2	0.2	0.2

Appendix 2 to Annex A

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
1	3-hydroxyCarbofuran	0.01	0.03	0.01	0.04
2	ABAMECTIN	0.01	0.01	0.01	0.01
3	Acephate	0.01	0.03	0.01	0.03
4	Acetochlor	0.01	0.03	0.01	0.04
5	Acibenzolar-s-methyl	0.003	0.01	0.03	0.09
6	Aclonifen	0.01	0.03	0.01	0.04
7	Alachlor	0.002	0.01	0.01	0.03
8	Aldicarb	0.01	0.03	0.01	0.04
9	Aldicarb Sulfone	0.01	0.03	0.01	0.04
10	Aldicarb sulfoxide	0.01	0.03	0.01	0.04
11	Aldrin	0.003	0.01	0.01	0.03
12	Allidochlor	0.003	0.01	0.01	0.03
13	Ametryn	0.003	0.01	0.01	0.03
14	Anilofos	0.01	0.03	0.01	0.04
15	Aramite	0.005	0.01	0.01	0.03
16	Aspon	0.006	0.01	0.01	0.03
17	Atrazine	0.003	0.01	0.01	0.03
18	Azaconazole	0.01	0.03	0.01	0.04
19	Azinphos-ethyl	0.007	0.01	0.05	0.08
20	Azinphos-methyl	0.006	0.02	0.05	0.08
21	Azoxystrobin	0.003	0.01	0.01	0.04
22	Benalaxyl	0.003	0.01	0.01	0.04
23	Benfluralin	0.004	0.01	0.01	0.04
24	Benodanil	0.004	0.01	0.005	0.03
25	Benomyl	0.01	0.03	0.01	0.04
26	Benoxacor	0.01	0.03	0.05	0.1
27	Benzoylprop-ethyl	0.004	0.01	0.01	0.04
28	BHC Alpha	0.003	0.01	0.01	0.04
29	BHC beta	0.003	0.01	0.01	0.04
30	Bifenox	0.003	0.01	0.01	0.04
31	Bifenthrin	0.003	0.01	0.01	0.04
32	Biphenyl	0.003	0.01	0.01	0.04
33	Bitertanol	0.01	0.03	0.01	0.04
34	Bromacil	0.005	0.03	0.01	0.04
35	Bromophos	0.003	0.01	0.03	0.06
36	Bromophos-ethyl	0.005	0.015	0.03	0.06
37	Bromopropylate	0.003	0.015	0.01	0.04
38	Bromuconazole	0.01	0.03	0.01	0.04

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
39	Bupirimate	0.003	0.015	0.01	0.04
40	Buprofezin	0.002	0.01	0.01	0.04
41	Butachlor	0.003	0.01	0.01	0.04
42	Butafenacil	0.01	0.03	0.01	0.04
43	Butocarboxim	0.01	0.03	0.01	0.04
44	Butocarboxim sulfoxide	0.01	0.03	0.01	0.04
45	Butralin	0.003	0.02	0.01	0.04
46	Butylate	0.003	0.01	0.01	0.04
47	Cadusafos	0.01	0.03	0.01	0.04
48	Captafol	0.008	0.05	0.05	0.08
49	Captan	0.004	0.02	0.05	0.08
50	CARBARYL	0.01	0.03	0.01	0.04
51	Carbendazim	0.01	0.03	0.01	0.04
52	Carbetamide	0.015	0.04	0.02	0.05
53	Carbofenthion	0.004	0.01	0.01	0.04
54	Carbofuran	0.01	0.03	0.01	0.04
55	Carbosulfan	0.01	0.03	0.01	0.04
56	Carboxin	0.003	0.01	0.01	0.04
57	Carfentrazone-ethyl	0.01	0.03	0.01	0.04
58	Chlorantraniliprole	0.01	0.03	0.01	0.04
59	Chlorbenside	0.003	0.01	0.01	0.04
60	Chlorbromuron	0.01	0.05	0.01	0.04
61	Chlorbufam	0.003	0.02	0.03	0.06
62	Chlordane	0.003	0.01	0.01	0.04
63	Chlordimeform	0.004	0.01	0.01	0.04
64	Chlorfenson	0.003	0.01	0.03	0.06
65	Chlorfenvinphos (e+z)	0.006	0.01	0.03	0.06
66	Chlorflurenol-methyl	0.005	0.01	0.01	0.04
67	Chloridazon	0.01	0.02	0.01	0.04
68	Chlorimuron-ethyl	0.01	0.03	0.01	0.04
69	Chlormephos	0.004	0.01	0.03	0.06
70	Chlorobenzilate	0.005	0.01	0.01	0.04
71	Chloroneb	0.003	0.01	0.01	0.04
72	Chloropropylate	0.003	0.01	0.02	0.08
73	Chlorothalonil	0.01	0.04	0.01	0.04
74	Chloroxuron	0.01	0.03	0.01	0.04
75	Chlorpropham	0.003	0.01	0.01	0.04
76	Chlorpyrifos	0.003	0.01	0.01	0.04
77	Chlorpyriphos-methyl	0.003	0.01	0.01	0.04
78	Chlorthiamid	0.01	0.04	0.01	0.04
79	Chlorthion	0.005	0.03	0.01	0.04

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
80	Chlorthiophos	0.003	0.01	0.01	0.04
81	Chlortoluron	0.01	0.03	0.01	0.04
82	Chlozolinate	0.003	0.01	0.01	0.04
83	Clodinafop-propargyl	0.01	0.03	0.01	0.04
84	Clomazone	0.003	0.01	0.01	0.04
85	Cloquintocet-mexyl	0.01	0.03	0.01	0.04
86	Clothianidin	0.01	0.03	0.01	0.04
87	Coumaphos	0.006	0.015	0.01	0.04
88	Crotoxyphos	0.006	0.02	0.01	0.04
89	Crufomate	0.006	0.015	0.01	0.04
90	Cyanazine	0.017	0.01	0.01	0.04
91	Cyanofenphos	0.01	0.03	0.01	0.04
92	Cyanophos	0.002	0.02	0.01	0.04
93	Cycloate	0.005	0.02	0.03	0.06
94	Cycloxydim	0.01	0.03	0.01	0.04
95	Cycluron	0.01	0.03	0.01	0.04
96	Cyfluthrin (I,II,III,IV)	0.008	0.02	0.06	0.18
97	Cyhalothrin-lambda	0.003	0.01	0.01	0.04
98	Cypermethrin	0.005	0.02	0.01	0.04
99	Cyprazine	0.003	0.01	0.01	0.04
100	Cyproconazole	0.006	0.02	0.01	0.04
101	Cyprodinil	0.003	0.01	0.01	0.04
102	Cyromazine	0.01	0.03	0.01	0.04
103	Dacthal (chlorthal-dimethyl)	0.003	0.01	0.01	0.04
104	delta-HCH (delta-lindane)	0.003	0.01	0.01	0.04
105	Deltamethrin	0.005	0.02	0.01	0.04
106	delta-trans-allethrin	0.003	0.01	0.01	0.04
107	Demeton-O	0.005	0.02	0.01	0.04
108	Demeton-S	0.005	0.02	0.01	0.04
109	Demeton-S-methyl	0.005	0.02	0.01	0.04
110	Demeton-s-methyl sulfone	0.01	0.03	0.01	0.04
111	Demeton-s-methyl sulfoxide	0.01	0.03	0.01	0.04
112	Des-ethyl Atrazine	0.003	0.01	0.01	0.04
113	Desmedipham	0.01	0.03	0.01	0.04
114	Desmetryn	0.005	0.02	0.01	0.04
115	Di-allate	0.003	0.01	0.01	0.04
116	Dialofos	0.01	0.015	0.01	0.04
117	Diazinon	0.003	0.01	0.01	0.04
118	Diazinon o analogue	0.003	0.01	0.01	0.04
119	Dichlobenil	0.003	0.01	0.01	0.04
120	Dichlofluanid	0.007	0.03	0.01	0.04

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
121	Dichloran	0.006	0.02	0.01	0.04
122	Dichlormid	0.004	0.02	0.01	0.04
123	Dichlorvos	0.004	0.02	0.01	0.04
124	Diclobutrazole	0.003	0.01	0.01	0.04
125	Diclocymet	0.01	0.03	0.01	0.04
126	Diclofenthion	0.003	0.01	0.01	0.04
127	Diclofop-methyl	0.002	0.01	0.01	0.04
128	Dicofol	0.007	0.02	0.01	0.04
129	Dicrotophos	0.007	0.02	0.01	0.04
130	Dieldrin	0.007	0.02	0.01	0.04
131	Diethatyl-ethyl	0.002	0.01	0.01	0.04
132	Diethofencarb	0.01	0.03	0.01	0.04
133	Difenoconazole	0.01	0.03	0.01	0.04
134	Dimethachlor	0.002	0.01	0.01	0.04
135	Dimethametryn	0.01	0.03	0.01	0.04
136	Dimethoate	0.003	0.02	0.01	0.04
137	Dimethomorph	0.01	0.03	0.01	0.04
138	Dimetilan	0.01	0.03	0.01	0.04
139	Dimoxystrobin	0.01	0.03	0.01	0.04
140	Diniconazole	0.01	0.03	0.01	0.04
141	Dinitramine	0.003	0.015	0.01	0.04
142	Dioxacarb	0.01	0.03	0.01	0.04
143	Dioxathion	0.003	0.04	0.01	0.04
144	Diphenamid	0.008	0.01	0.01	0.04
145	Diphenylamine	0.004	0.01	0.01	0.04
146	Dipropetryn	0.01	0.03	0.01	0.04
147	Disulfoton	0.003	0.01	0.01	0.04
148	Disulfoton sulfone	0.003	0.01	0.01	0.04
149	Diuron	0.01	0.01	0.01	0.04
150	Dodemorph	0.01	0.01	0.01	0.04
151	Edifenphos	0.003	0.01	0.01	0.04
152	Emamectin	0.01	0.01	0.01	0.04
153	Endosulfan alpha	0.004	0.02	0.01	0.04
154	Endosulfan beta	0.004	0.02	0.01	0.04
155	Endosulfan sulfate	0.003	0.01	0.01	0.04
156	Endrin	0.004	0.01	0.01	0.04
157	EPN	0.007	0.02	0.01	0.04
158	Epoxiconazole	0.01	0.01	0.01	0.04
159	EPTC	0.006	0.02	0.01	0.04
160	Erbon	0.003	0.02	0.01	0.04
161	Esfenvalerate	0.003	0.01	0.01	0.04

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
162	Etaconazole	0.003	0.01	0.01	0.04
163	Ethalfuralin	0.004	0.02	0.01	0.04
164	Ethiofencarb	0.01	0.01	0.01	0.04
165	Ethiofencarb sulfone	0.01	0.01	0.01	0.04
166	Ethiofencarb sulfoxide	0.01	0.01	0.01	0.04
167	Ethion	0.003	0.01	0.01	0.04
168	Ethiprole	0.01	0.01	0.01	0.04
169	Ethirimol	0.01	0.01	0.01	0.04
170	Ethofumsate	0.003	0.01	0.01	0.04
171	Ethoprop	0.01	0.01	0.01	0.04
172	Ethoprophos	0.01	0.01	0.01	0.04
173	Ethylan	0.003	0.01	0.01	0.04
174	Etofenprox	0.01	0.01	0.01	0.04
175	Etoxazole	0.01	0.01	0.01	0.04
176	Etridiazole	0.003	0.01	0.01	0.04
177	Etrimfos	0.003	0.01	0.01	0.04
178	Fenamidone	0.01	0.01	0.01	0.04
179	Fenamiphos	0.006	0.02	0.01	0.04
180	Fenamiphos sulfone	0.006	0.02	0.01	0.04
181	Fenamiphos sulfoxide	0.006	0.02	0.01	0.04
182	Fenarimol	0.004	0.015	0.01	0.04
183	Fenzaquin	0.01	0.01	0.01	0.04
184	Fenbuconazole	0.003	0.01	0.01	0.04
185	Fenchlorophos (Ronnell)	0.003	0.01	0.01	0.04
186	Fenfuram	0.003	0.01	0.01	0.04
187	Fenhexamid	0.01	0.01	0.01	0.04
188	Fenitrothion	0.003	0.01	0.01	0.04
189	Fenoxanil	0.01	0.01	0.01	0.04
190	Fenpropathrin	0.003	0.01	0.01	0.04
191	Fenpropidin	0.01	0.01	0.01	0.04
192	Fenpropimorph	0.01	0.01	0.01	0.04
193	Fenpyroximate	0.01	0.01	0.01	0.04
194	Fenson	0.003	0.01	0.01	0.04
195	Fensulfothion	0.005	0.02	0.01	0.04
196	Fenthion	0.006	0.02	0.01	0.04
197	Fentrazamide	0.01	0.01	0.01	0.04
198	Fenvalerate	0.005	0.02	0.01	0.04
199	Flamprop-isopropyl	0.003	0.01	0.01	0.04
200	Flamprop-methyl	0.006	0.02	0.01	0.04
201	Fluazifop-butyl	0.01	0.01	0.01	0.04
202	Flucarbazone-sodium	0.01	0.01	0.01	0.04

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
203	Fluchloralin	0.003	0.01	0.01	0.04
204	Flucythrinate	0.006	0.02	0.01	0.04
205	Fludioxonil	0.003	0.01	0.01	0.04
206	Flumetralin	0.003	0.01	0.01	0.04
207	Fluorochloridone	0.003	0.01	0.01	0.04
208	Fluorodifen	0.008	0.02	0.01	0.04
209	Fluoxastrobin	0.01	0.01	0.01	0.04
210	Flusilazole	0.003	0.01	0.01	0.04
211	Flutolanil	0.01	0.01	0.01	0.04
212	Flutriafol	0.01	0.01	0.01	0.04
213	Fluvalinate	0.007	0.02	0.01	0.04
214	Folpet	0.02	0.04	0.01	0.04
215	Fonofos	0.003	0.01	0.01	0.04
216	Forchlorfenuron	0.01	0.01	0.01	0.04
217	Formetanate	0.01	0.01	0.01	0.04
218	Fosthiazate	0.01	0.01	0.01	0.04
219	Fuberidazole	0.01	0.01	0.01	0.04
220	Furathiocarb	0.01	0.01	0.01	0.04
221	Griseofulvin	0.01	0.01	0.01	0.04
222	Haloxyfop	0.01	0.01	0.01	0.04
223	Heptachlor	0.003	0.01	0.01	0.04
224	Heptachlor epoxide endo	0.007	0.02	0.01	0.04
225	Heptanophos	0.007	0.02	0.01	0.04
226	Hexachlorobenzene	0.007	0.02	0.01	0.04
227	Hexaconazole	0.003	0.01	0.01	0.04
228	Hexazinone	0.003	0.01	0.01	0.04
229	Imazalil	0.015	0.04	0.01	0.04
230	Imazamethabenz-methyl	0.01	0.01	0.01	0.04
231	Imidacloprid	0.01	0.01	0.01	0.04
232	Indoxacarb	0.01	0.01	0.01	0.04
233	Iodofenphos	0.003	0.01	0.01	0.04
234	Ipconazole	0.01	0.01	0.01	0.04
235	Iprobenfos	0.003	0.01	0.01	0.04
236	Iprodione	0.009	0.03	0.01	0.04
237	Iprovalicarb	0.01	0.01	0.01	0.04
238	Isazophos	0.003	0.01	0.01	0.04
239	Isocarbamide	0.01	0.01	0.01	0.04
240	Isufenphos	0.003	0.01	0.01	0.04
241	Isoprocarb	0.01	0.01	0.01	0.04
242	Isopropalin	0.003	0.01	0.01	0.04
243	Isoprothiolane	0.004	0.01	0.01	0.04

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
244	Isoxadifen-ethyl	0.01	0.01	0.01	0.04
245	Isoxathion	0.01	0.01	0.01	0.04
246	Kresoxim-methyl	0.003	0.01	0.01	0.04
247	Leptophos	0.003	0.01	0.01	0.04
248	Lindane (gamma-BHC)	0.003	0.01	0.01	0.04
249	Linuron	0.01	0.04	0.01	0.04
250	Malaoxon	0.003	0.01	0.01	0.04
251	Malathion	0.003	0.01	0.01	0.04
252	Mandipropamid	0.01	0.01	0.01	0.04
253	Mebendazole	0.01	0.01	0.01	0.04
254	Mecarbam	0.003	0.01	0.01	0.04
255	Mepanipyrim	0.01	0.01	0.01	0.04
256	Mephosfolan	0.01	0.01	0.01	0.04
257	Metalaxyl	0.003	0.01	0.01	0.04
258	Metazachlor	0.003	0.01	0.01	0.04
259	Methabenzthiazuron	0.01	0.01	0.01	0.04
260	Methamidophos	0.005	0.02	0.01	0.04
261	Methidathion	0.01	0.015	0.01	0.04
262	Methiocarb	0.01	0.01	0.01	0.04
263	Methiocarb sulfone	0.01	0.01	0.01	0.04
264	Methiocarb Sulfoxide	0.01	0.01	0.01	0.04
265	Methomyl	0.01	0.01	0.01	0.04
266	Methoprotetryne	0.004	0.01	0.01	0.04
267	Methoxychlor	0.004	0.01	0.01	0.04
268	Methoxyfenozide	0.01	0.01	0.01	0.04
269	Methyl - trithion	0.005	0.015	0.01	0.04
270	Methyl Pentachlorophenyl sulphide	0.005	0.015	0.01	0.04
271	Metobromuron	0.004	0.02	0.01	0.04
272	Metolachlor	0.003	0.01	0.01	0.04
273	Metolcarb	0.01	0.01	0.01	0.04
274	Metosulam	0.01	0.01	0.01	0.04
275	Metoxuron	0.01	0.01	0.01	0.04
276	Metribuzin	0.006	0.02	0.01	0.04
277	Mevinphos-cis	0.003	0.01	0.01	0.04
278	Mevinphos-trans	0.006	0.02	0.01	0.04
279	Mexacarbate	0.01	0.01	0.01	0.04
280	Mirex	0.003	0.01	0.01	0.04
281	Molinate	0.01	0.01	0.01	0.04
282	Monocrotophos	0.01	0.02	0.01	0.04
283	Monolinuron	0.01	0.04	0.01	0.04
284	Myclobutanil	0.003	0.01	0.01	0.04

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
285	Naled	0.004	0.01	0.01	0.04
286	Napropamide	0.01	0.01	0.01	0.04
287	Naptalam	0.01	0.01	0.01	0.04
288	Neburon	0.01	0.01	0.01	0.04
289	Nitralin	0.003	0.01	0.01	0.04
290	Nitrapyrin	0.003	0.01	0.01	0.04
291	Nitrofen	0.003	0.01	0.01	0.04
292	Nitrothal-isopropyl	0.003	0.01	0.01	0.04
293	Norflurazon	0.003	0.01	0.01	0.04
294	Nuarimol	0.003	0.01	0.01	0.04
295	o,p'-DDD (o,p'-TDE)	0.003	0.01	0.01	0.04
296	o,p'-DDT	0.003	0.01	0.01	0.04
297	Octhilinone	0.007	0.02	0.01	0.04
298	Ofurace	0.01	0.01	0.01	0.04
299	Omethoate	0.01	0.04	0.01	0.04
300	O-PHENYLPHENOL	0.003	0.01	0.01	0.04
301	Oxadiazon	0.004	0.015	0.01	0.04
302	Oxadixyl	0.01	0.015	0.01	0.04
303	Oxamyl	0.01	0.01	0.01	0.04
304	Oxamyl oxime	0.01	0.01	0.01	0.04
305	Oxycarboxin	0.02	0.04	0.01	0.04
306	Oxychlorane	0.025	0.04	0.01	0.04
307	Oxyfluorfen	0.003	0.01	0.01	0.04
308	p,p'-DDD (p,p'-TDE)	0.003	0.01	0.01	0.04
309	p,p'-DDE	0.003	0.01	0.01	0.04
310	p,p'-DDT	0.003	0.01	0.01	0.04
311	Paclobutrazol	0.01	0.01	0.01	0.04
312	Paraoxon	0.015	0.04	0.01	0.04
313	Parathion	0.01	0.01	0.01	0.04
314	Parathion-methyl	0.01	0.01	0.01	0.04
315	Pebulate	0.003	0.01	0.01	0.04
316	Penconazole	0.003	0.01	0.01	0.04
317	Pencycuron	0.01	0.01	0.01	0.04
318	Pendimethalin	0.003	0.01	0.01	0.04
319	Penoxsulam	0.01	0.01	0.01	0.04
320	Permethrin	0.003	0.01	0.01	0.04
321	Phenthoate	0.003	0.01	0.01	0.04
322	Phorate	0.003	0.01	0.01	0.04
323	Phorate sulfone	0.003	0.01	0.01	0.04
324	Phosalone	0.003	0.01	0.01	0.04
325	Phosmet	0.003	0.01	0.01	0.04

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
326	Phosphamidon	0.003	0.01	0.01	0.04
327	Picolinafen	0.01	0.01	0.01	0.04
328	Picoxystrobin	0.01	0.01	0.01	0.04
329	Piperonyl butoxide	0.003	0.01	0.01	0.04
330	Piperophos	0.01	0.01	0.01	0.04
331	Pirimicarb	0.003	0.01	0.01	0.04
332	Pirimiphos-ethyl	0.003	0.01	0.01	0.04
333	Pirimiphos-methyl	0.003	0.01	0.01	0.04
334	Pretilachlor	0.01	0.01	0.01	0.04
335	Primisulfuron-methyl	0.01	0.01	0.01	0.04
336	Prochloraz	0.005	0.015	0.01	0.04
337	Procymidone	0.003	0.01	0.01	0.04
338	Prodiamine	0.01	0.01	0.01	0.04
339	Profenofos	0.003	0.01	0.01	0.04
340	Profluralin	0.003	0.01	0.01	0.04
341	Prometon	0.003	0.01	0.01	0.04
342	Prometryne	0.003	0.01	0.01	0.04
343	Pronamide	0.003	0.01	0.01	0.04
344	Propachlor	0.003	0.02	0.01	0.04
345	Propamocarb	0.01	0.01	0.01	0.04
346	Propanil	0.003	0.01	0.01	0.04
347	Propargite	0.008	0.02	0.01	0.04
348	Propazine	0.003	0.01	0.01	0.04
349	Propetamphos	0.007	0.03	0.01	0.04
350	Propham	0.006	0.02	0.01	0.04
351	Propiconazole	0.007	0.02	0.01	0.04
352	Propoxur	0.01	0.01	0.01	0.04
353	Prothiophos	0.003	0.01	0.01	0.04
354	Pymetrozine	0.01	0.01	0.01	0.04
355	Pyracarbolid	0.003	0.01	0.01	0.04
356	Pyraclostrobin	0.01	0.01	0.01	0.04
357	Pyraflufen-ethyl	0.01	0.01	0.01	0.04
358	Pyrazophos	0.003	0.01	0.01	0.04
359	Pyridaben	0.003	0.01	0.01	0.04
360	Pyridalyl	0.01	0.01	0.01	0.04
361	Pyridaphenthion	0.01	0.01	0.01	0.04
362	Pyridate	0.01	0.01	0.01	0.04
363	Pyrifenox	0.01	0.01	0.01	0.04
364	Pyrimethanil	0.01	0.01	0.01	0.04
365	Pyriproxyfen	0.01	0.01	0.01	0.04
366	Pyroquilon	0.01	0.01	0.01	0.04

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
367	Pyroxsulam	0.01	0.01	0.01	0.04
368	Quinalphos	0.003	0.01	0.01	0.04
369	Quinomethionate	0.02	0.06	0.01	0.04
370	Quinoxifen	0.01	0.01	0.01	0.04
371	Quintozene	0.003	0.01	0.01	0.04
372	Quizalofop	0.01	0.01	0.01	0.04
373	Quizalofop-ethyl	0.01	0.01	0.01	0.04
374	Schradan	0.01	0.015	0.01	0.04
375	Secbumeton	0.003	0.01	0.01	0.04
376	Simazine	0.003	0.01	0.01	0.04
377	Simeconazole	0.01	0.01	0.01	0.04
378	Simetryn	0.003	0.01	0.01	0.04
379	Spinosyn A	0.01	0.01	0.01	0.04
380	Spinosyn D	0.01	0.01	0.01	0.04
381	Spirodiclofen	0.01	0.01	0.01	0.04
382	Spiromesifen	0.01	0.01	0.01	0.04
383	SPIROTETRAMAT	0.01	0.01	0.01	0.04
384	Spiroxamine	0.01	0.01	0.01	0.04
385	Sulfallate	0.003	0.01	0.01	0.04
386	Sulfentrazone	0.01	0.01	0.01	0.04
387	Sulfotep	0.003	0.01	0.01	0.04
388	Sulprophos	0.003	0.01	0.01	0.04
389	TCMTB	0.006	0.02	0.01	0.04
390	Tebuconazole	0.003	0.01	0.01	0.04
391	Tebufenozide	0.01	0.01	0.01	0.04
392	Tebufenpyrad	0.01	0.01	0.01	0.04
393	Tebupirimfos	0.01	0.01	0.01	0.04
394	Tecnazene	0.003	0.01	0.01	0.04
395	Tepraloxymid	0.01	0.01	0.01	0.04
396	Terbacil	0.003	0.01	0.01	0.04
397	Terbufos	0.008	0.02	0.01	0.04
398	Terbumeton	0.003	0.01	0.01	0.04
399	Terbutryne	0.003	0.01	0.01	0.04
400	Terbutylazine	0.003	0.01	0.01	0.04
401	Tetrachlorvinphos	0.003	0.01	0.01	0.04
402	Tetraconazole	0.01	0.01	0.01	0.04
403	Tetradifon	0.008	0.02	0.01	0.04
404	Tetraiodoethylene	0.027	0.1	0.01	0.04
405	Tetramethrin	0.003	0.01	0.01	0.04
406	Tetrasul	0.006	0.02	0.01	0.04
407	Thiabendazole	0.01	0.01	0.01	0.04

No	Analyte	Fresh		Processed / Honey	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
408	Thiacloprid	0.01	0.01	0.01	0.04
409	Thiamethoxam	0.01	0.01	0.01	0.04
410	Thiazopyr	0.01	0.01	0.01	0.04
411	Thiobencarb	0.003	0.01	0.01	0.04
412	Thiodicarb	0.01	0.01	0.01	0.04
413	Thiofanox	0.01	0.01	0.01	0.04
414	Thiofanox sulfone	0.01	0.01	0.01	0.04
415	Thiofanox sulfoxide	0.01	0.01	0.01	0.04
416	Thiophanate methyl	0.01	0.01	0.01	0.04
417	Tolclofos-methyl	0.003	0.01	0.01	0.04
418	Tolfenpyrad	0.01	0.01	0.01	0.04
419	Tolyfluanid	0.01	0.01	0.01	0.04
420	Tralkoxydim	0.01	0.01	0.01	0.04
421	Triadimefon	0.003	0.01	0.01	0.04
422	Triadimenol	0.005	0.015	0.01	0.04
423	Tri-allate	0.003	0.01	0.01	0.04
424	Triazophos	0.005	0.015	0.01	0.04
425	Tribufos	0.003	0.01	0.01	0.04
426	Trichlorfon	0.01	0.01	0.01	0.04
427	Tricyclazole	0.01	0.02	0.01	0.04
428	Trietazine	0.01	0.01	0.01	0.04
429	Trifloxystrobin	0.003	0.01	0.01	0.04
430	Trifloxysulfuron	0.01	0.01	0.01	0.04
431	Triflumizole	0.01	0.03	0.01	0.04
432	Trifluralin	0.003	0.01	0.01	0.04
433	Triforine	0.01	0.01	0.01	0.04
434	Trimethacarb	0.01	0.01	0.01	0.04
435	Vernolate	0.006	0.02	0.01	0.04
436	Vinclozolin	0.003	0.01	0.01	0.04
437	Zinophos	0.01	0.01	0.01	0.04
438	Zoxamide	0.01	0.01	0.01	0.04

Appendix 2 to Annex A

Table 3

Pesticide Residues and Required LODs for PESTICIDES-DEM

Compound #	Analyte	Meat		Dairy		Egg	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
1	Alachlor	0.0002	0.0005	0.0003	0.001	0.003	0.01
2	Alachlor metabolite (2-chloro-2',6'-diethylanilide)	0.0002	0.0005	0.008	0.03	0.008	0.03
3	Aldrin	0.025	0.08	0.003	0.01	0.003	0.01
4	Benoxacor	0.005	0.02	0.003	0.01	0.003	0.01
5	BHC Alpha	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
6	BHC beta	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
7	Bifenthrin	0.002	0.005	0.0006	0.002	0.0003	0.001
8	Boscalid	0.003	0.01	0.003	0.01	0.0006	0.002
9	Buprofezin	0.025	0.08	0.003	0.01	0.003	0.01
10	Carfentrazone ethyl	0.005	0.02	0.002	0.005	0.003	0.01
11	Chlordane cis	0.005	0.02	0.003	0.01	0.003	0.01
12	Chlordane trans	0.005	0.02	0.003	0.01	0.003	0.01
13	Chloroneb	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
14	Chlorpropham	0.03	0.10	0.003	0.01	0.003	0.01
15	Chlorpyrifos	0.0075	0.03	0.003	0.01	0.003	0.01
16	Chlorpyrifos methyl	0.005	0.02	0.003	0.01	0.003	0.01
17	Cyfluthrin (I,II,III,IV)	0.005	0.02	0.01	0.05	0.003	0.01
18	L-Cyhalothrin	0.002	0.005	0.015	0.05	0.0003	0.001
19	Cypermethrin	0.003	0.01	0.002	0.005	0.001	0.003
20	DDD-op (TDE-op)	0.03	0.10	0.008	0.02	0.003	0.01
21	DDD-pp (TDE-pp)	0.03	0.10	0.003	0.01	0.003	0.01
22	DDE-op	0.03	0.10	0.003	0.01	0.003	0.01
23	DDE-pp	0.03	0.10	0.003	0.01	0.003	0.01
24	DDT-op	0.03	0.10	0.008	0.02	0.003	0.01
25	DDT-pp	0.03	0.10	0.003	0.01	0.003	0.01
26	Deltamethrin	0.001	0.004	0.002	0.005	0.0006	0.002
27	Dichlorvos (DDVP)	0.001	0.004	0.0006	0.002	0.003	0.01
28	Dicofol	0.003	0.01	0.01	0.05	0.003	0.01
29	Dieldrin	0.025	0.08	0.003	0.01	0.003	0.01
30	Difenoconazole	0.002	0.005	0.0003	0.001	0.002	0.005
31	Endosulfan alpha	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
32	Endosulfan beta	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
33	Endosulfan sulfate	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
34	Endrin	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
35	Fenchlorophos (Ronnell)	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
36	Fenoxaprop-ethyl	0.01	0.04	0.0006	0.002	0.003	0.01
37	Fenpropathrin	0.025	0.08	0.003	0.01	0.003	0.01
38	Fenvalerate	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01

Compound #	Analyte	Meat		Dairy		Egg	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
39	Fipronil	0.005	0.02	0.003	0.01	0.003	0.01
40	Fipronil desulfinyl	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
41	Fipronil sulfide	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
42	Fluridone	0.025	0.08	0.003	0.01	0.003	0.01
43	Fluvalinate	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
44	Heptachlor	0.006	0.02	0.003	0.01	0.003	0.01
45	Heptachlor epoxide endo	0.006	0.02	0.003	0.01	0.003	0.01
46	Hexachlorobenzene	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
47	Hexazinone	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
48	Lindane (gamma-BHC)	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
49	Malathion	0.04	0.15	0.003	0.01	0.003	0.01
50	Methoxychlor	0.003	0.01	0.009	0.05	0.003	0.01
51	Metolachlor	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
52	Metribuzin	0.05	0.15	0.003	0.01	0.003	0.01
53	Mirex	0.01	0.04	0.009	0.05	0.003	0.01
54	Nonachlor trans	0.005	0.02	0.003	0.01	0.003	0.01
55	Oxychlorane	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
56	Permethrin (cis & trans)	0.003	0.01	0.009	0.05	0.003	0.01
57	Piperonyl butoxide	0.03	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
58	Pronamide	0.005	0.02	0.003	0.01	0.003	0.01
59	Propachlor	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
60	Propanil	0.025	0.08	0.003	0.01	0.003	0.01
61	Propetamphos	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
62	Propiconazole	0.003	0.01	0.001	0.003	0.002	0.005
63	Pyriproxyfen	0.02	0.06	0.003	0.01	0.003	0.01
64	Quizalofop-ethyl	0.001	0.003	0.003	0.01	0.008	0.02
65	Resmethrin (cis & trans)	0.05	0.15	0.003	0.01	0.003	0.01
66	Tefluthrin	0.005	0.02	0.0003	0.001	0.003	0.01
67	3-Hydroxycarbofuran	0.02	0.06	0.003	0.01	0.003	0.01
68	Acephate	0.01	0.04	0.002	0.005	0.003	0.01
69	Acetamiprid	0.01	0.04	0.003	0.01	0.0003	0.001
70	Atrazine	0.002	0.005	0.001	0.004	0.001	0.004
71	Azoxystrobin	0.001	0.003	0.0003	0.001	0.0003	0.001
72	Carbaryl	0.01	0.03	0.003	0.01	0.003	0.01
73	Carbofuran	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
74	Carboxin	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
75	Clofentezine	0.003	0.01	0.0003	0.001	0.003	0.01
76	Clothianidin	0.002	0.005	0.0003	0.001	0.003	0.01
77	Coumaphos O	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
78	Coumaphos S	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
79	De-Ethyl Atrazine	0.01	0.04	0.003	0.01	0.003	0.01
80	Diflubenzuron	0.025	0.08	0.003	0.01	0.003	0.01

Compound #	Analyte	Meat		Dairy		Egg	
		MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)	MDL (mg/kg)	LOQ (mg/kg)
81	Diuron	0.03	0.1	0.003	0.01	0.003	0.01
82	Ethofumesate	0.01	0.03	0.003	0.01	0.003	0.01
83	Fluroxypyr-1-Methylhepyl-Ester	0.01	0.03	0.003	0.01	0.003	0.01
84	Imazalil	0.01	0.03	0.003	0.01	0.003	0.01
85	Imidacloprid	0.001	0.003	0.001	0.003	0.0006	0.002
86	Indoxacarb	0.01	0.03	0.003	0.01	0.003	0.01
87	Linuron	0.025	0.08	0.003	0.01	0.003	0.01
88	Metalaxyl	0.003	0.01	0.0003	0.001	0.002	0.005
89	Methomyl	0.03	0.10	0.003	0.01	0.003	0.01
90	Methoxyfenozide	0.003	0.01	0.0003	0.001	0.0006	0.002
91	Myclobutanil	0.003	0.01	0.009	0.05	0.008	0.02
92	Norflurazon	0.01	0.03	0.003	0.01	0.003	0.01
93	Profenofos	0.01	0.03	0.003	0.01	0.003	0.01
94	Pyraclostrobin	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
95	Pyridaben	0.003	0.01	0.0003	0.001	0.003	0.01
96	Simazine	0.01	0.03	0.003	0.01	0.003	0.01
97	Tebufenozide	0.01	0.03	0.003	0.01	0.003	0.01
98	Thiabendazole	0.015	0.05	0.003	0.01	0.003	0.01
99	Thiamethoxam	0.002	0.005	0.0003	0.001	0.0006	0.002
100	Thiobencarb	0.05	0.15	0.003	0.01	0.003	0.01
101	Trifloxystrobin	0.003	0.01	0.0006	0.002	0.001	0.004
Optional Analytes							
102	Azamethiphos	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
103	Azinphos-methyl	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
104	Diazinon	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
105	Fenitrothion	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
106	Methyl parathion	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
107	Parathion	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
108	Phosmet	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
109	Terbufos	0.003	0.01	0.003	0.01	0.003	0.01
110	Tetrachlorvinphos	0.001	0.003	0.001	0.003	0.006	0.02

**Appendix 3 to Annex A
PAH Reporting template**

SAMPLE_NO	Commodity	Program	Analyte	Amount	DateAnalyze	DateRept	% Recovery d13 Surrogate	MDL	Tissue
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Acenaphthene	0	2019-05-12	2019-05-31		0.16	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Acenaphthylene	0	2019-05-12	2019-05-31	58	0.14	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Anthracene	0	2019-05-12	2019-05-31	74	0.13	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Benzo(a)anthracene	0	2019-05-12	2019-05-31	73	0.054	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Benzo(a)pyrene	0	2019-05-12	2019-05-31	57	0.088	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Benzo(b)fluoranthene	0	2019-05-12	2019-05-31	78	0.061	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Benzo(g,h,i)perylene	0	2019-05-12	2019-05-31	67	0.049	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Benzo(k)fluoranthene	0	2019-05-12	2019-05-31	76	0.053	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Chrysene	0	2019-05-12	2019-05-31	75	0.053	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Dibenzo(a,h)anthracene	0	2019-05-12	2019-05-31	57	0.044	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Fluoranthene	0	2019-05-12	2019-05-31	73	0.11	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Fluorene	0	2019-05-12	2019-05-31		0.11	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Indeno(1,2,3-cd)pyrene	0	2019-05-12	2019-05-31	65	0.046	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Naphthalene	0	2019-05-12	2019-05-31	66	0.61	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Phenanthrene	0.14	2019-05-12	2019-05-31	71	0.13	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	Pyrene	0	2019-05-12	2019-05-31		0.1	N/A
Sample001	FRESH	BENZOPYRENE (PAH)	PAH Total	0.144	2019-05-12	2019-05-31			N/A

Appendix 4a to Annex A

Toxic Equivalency Factors and sensitivity for dioxins and dioxin like compounds

CHLORINATED DIBENZODIOXINS	Detection Limit Required (g/kg)	TEF
2,3,7,8-TCDD	0.1	1.0
1,2,3,7,8-PeCDD	0.1	1.0
1,2,3,4,7,8-HxCDD	0.2	0.1
1,2,3,6,7,8-HxCDD	0.2	0.1
1,2,3,7,8,9-HxCDD	0.2	0.1
1,2,3,4,6,7,8-HpCDD	0.2	0.01
1,2,3,4,6,7,8,9-OCDD	0.5	0.0003
CHLORINATED DIBENZOFURANS		
2,3,7,8-TCDF	0.1	0.1
1,2,3,7,8-PeCDF	0.2	0.03
2,3,4,7,8-PeCDF	0.1	0.3
1,2,3,4,7,8-HxCDF	0.1	0.1
1,2,3,6,7,8-HxCDF	0.2	0.1
1,2,3,7,8,9-HxCDF	0.2	0.1
2,3,4,6,7,8-HxCDF	0.2	0.1
1,2,3,4,6,7,8-HpCDF	0.2	0.01
1,2,3,4,7,8,9-HpCDF	0.2	0.01
1,2,3,4,6,7,8,9-OCDF	0.2	0.0003
PCBs with assigned toxic equivalency factors		
3,3',4,4'-TeCB (PCB 77)	0.5	0.0001
3,4, 4',5'-TeCB (PCB 81)	0.5	0.0003
2,3,3',4,4'-PeCB (PCB 105)	0.5	0.00003
2,3,4,4',5'-PeCB (PCB 114)	0.5	0.00003
2,3',4,4',5'-PeCB (PCB 118)	0.5	0.00003
2',3,4,4',5'-PeCB (PCB 123)	0.5	0.00003
3,3',4,4',5'-PeCB (PCB 126)	0.5	0.1
2,3,3',4,4',5'-HxCB (PCB 156)	0.5	0.00003
2,3,3',4,4',5'-HxCB (PCB 157)	0.5	0.00003
2,3',4,4',5,5'-HxCB (PCB 167)	0.5	0.00003
3,3',4,4',5,5'-HxCB (PCB 169)	0.5	0.03
2,3,3',4,4',5,5'-HpCB (PCB 189)	0.5	0.00003

* Toxic Equivalence Factor are based upon WHO/2005 estimates except for the congener PCB 170 and PCB 180 which are based upon WHO/94 estimated toxicity factors.

The CFIA does not provide a reference method for dioxins, furans and dioxin like PCBs in fatty foods. The acceptable method will be a third party accredited SOP based upon MS detection and confirmation of residues in foods.

Environmental methods will not be an acceptable alternative for a food method.

The sensitivity and scope of the method SOP provided must meet or surpass the criteria detailed in the above table.

Appendix 4b to Annex A

Sensitivity and scope required for PCB congeners

Number	Congener	Det. Lmt. (ng/kg)	Number	Congener	Det. Lmt. (ng/kg)
PCB #001	2-Chlorobiphenyl	1.0	PCB #128	2,2',3,3',4,4'-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #003	4-Chlorobiphenyl	1.0	PCB #129	2,2',3,3',4,5-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #004	2,2'-Dichlorobiphenyl	1.0	PCB #137	2,2',3,4,4',5-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #008	2,4'-Dichlorobiphenyl	1.0	PCB #138	2,2',3,4,4',5'-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #010	2,6-Dichlorobiphenyl	1.0	PCB #141	2,2',3,4,5,5'-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #015	4,4'-Dichlorobiphenyl	1.0	PCB #149	2,2',3,4,5',6-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #018	2,2',5-Trichlorobiphenyl	0.5	PCB #151	2,2',3,5,5',6-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #019	2,2',6-Trichlorobiphenyl	0.5	PCB #153	2,2',4,4',5,5'-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #022	2,3,4'-Trichlorobiphenyl	0.5	PCB #155	2,2',4,4',6,6'-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #028	2,4,4'-Trichlorobiphenyl	0.5	PCB #156	2,3,3',4,4',5-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #033	2',3,4'-Trichlorobiphenyl	0.5	PCB #157	2,3,3',4,4',5'-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #037	3,4,4'-Trichlorobiphenyl	0.5	PCB #158	2,3,3',4,4',6-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #040	2,2',3,3'-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #167	2,3',4,4',5,5'-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #041	2,2',3,4-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #168	2,3',4,4',5',6-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #044	2,2',3,5-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #169	3,3',4,4',5,5'-Hexachlorobiphenyl	0.5
PCB #049	2,2',4,5'-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #170	2,2',3,3',4,4',5-Heptchlorobiphenyl	0.5
PCB #052	2,2',5,5'-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #171	2,2',3,3',4,4',6-Heptchlorobiphenyl	0.5
PCB #054	2,2',6,6''-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #177	2,2',3,3',4',5,6-Heptchlorobiphenyl	0.5
PCB #060	2,3',4,4'-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #178	2,2',3,3',5,5',6-Heptchlorobiphenyl	0.5
PCB #066	2,3',4,4'-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #180	2,2',3,4,4',5,5'-Heptchlorobiphenyl	0.5
PCB #070	2,3',4',5-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #183	2,2',3,4,4',5',6-Heptchlorobiphenyl	0.5
PCB #074	2,4,4',5-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #187	2,2',3,4',5,5',6-Heptchlorobiphenyl	0.5
PCB #077	3,3',4',4'-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #188	2,2',3,4',5,6,6'-Heptchlorobiphenyl	0.5
PCB #081	3,4,4',5-Tetrachlorobiphenyl	0.5	PCB #189	2,3,3',4,4',5,5'-Heptchlorobiphenyl	0.5

PCB #087	2,2',3,4,5'-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #191	2,3,3',4,4',5',6-Heptchlorobiphenyl	0.5
PCB #095	2,2',3,5',6-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #193	2,3,3',4',5,5',6-Heptchlorobiphenyl	0.5
PCB #099	2,2',4,4',5-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #194	2,2',3,3',4,4',5,5'-Octachlorobiphenyl	0.5
PCB #104	2,2',4,6,6'-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #199	2,2',3,3',4,5,6,6'-Octachlorobiphenyl	0.5
PCB #105	2,3,3',4,4'-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #201	2,2',3,3',4,5,5',6'-Octachlorobiphenyl	0.5
PCB #110	2,3,3',4',6'-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #202	2,2',3,3',5,5',6,6'-Octachlorobiphenyl	0.5
PCB #114	2,3,4,4',5-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #203	2,2',3,4,4',5,5',6-Octachlorobiphenyl	0.5
PCB #118	2,3',4,4',5-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #205	2,3,3',4,4',5,5',6-Octachlorobiphenyl	0.5
PCB #119	2,3',4,4',6-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #206	2,2',3,3',4,4',5,5',6-Nonachlorobiphenyl	0.5
PCB #123	2',3,4,4',5-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #208	2,2',3,3',4,5,5',6,6'-Nonachlorobiphenyl	0.5
PCB #126	3,3',4,4',5-Pentachlorobiphenyl	0.5	PCB #209	Decachlorobiphenyl	0.5

The CFIA does not provide a reference method for trace PCBs in fatty foods. The acceptable method will be a third party accredited SOP based upon MS detection and confirmation of residues in foods.

Environmental methods will not be an acceptable alternative for a food method.

The sensitivity and scope of the method SOP provided must meet or surpass (ie more congeners or reduced sensitivities) the criteria identified in the above table.

Appendix 4c to Annex A

Dioxins/Polychlorinated biphenyls (PCB) Reporting Template

CFIA Sample Number				
Product Type				
Sample Description				
Country of Origin				
Lab ID Number				
Date Sampled				
Date Received				
Region				
EST No				
Fat Content (%)				

Analyte	CONC	MDL	TEF	% RECOVERY C13 SURROGATES	LBL	UBL
2378-TCDD	0.000	0.1	1.00000	44	0	0.1
12378-PeCDD	0.000	0.1	1.00000	51	0	0.1
123478-HxCDD	0.000	0.2	0.10000	46	0	0.02
123678-HxCDD	0.000	0.2	0.10000	40	0	0.02
123789-HxCDD	0.000	0.2	0.10000	-	0	0.02
1234678-HpCDD	0.000	0.2	0.01000	69	0	0.002
OCDD	0.813	0.5	0.00030	60	0.000244	0.000244
2378-TCDF	0.000	0.1	0.10000	41	0	0.01
12378-PeCDF	0.000	0.2	0.03000	44	0	0.006
23478-PeCDF	0.132	0.1	0.30000	47	0.03948	0.03948
123478-HxCDF	0.000	0.1	0.10000	47	0	0.01
123678-HxCDF	0.000	0.2	0.10000	41	0	0.02
123789-HxCDF	0.000	0.2	0.10000	59	0	0.02
234678-HxCDF	0.000	0.2	0.10000	56	0	0.02
1234678-HpCDF	0.000	0.2	0.01000	75	0	0.002
1234789-HpCDF	0.000	0.2	0.01000	80	0	0.002
OCDF	0.000	0.2	0.00030	-	0	0.00006
PCB #001 2-chloro	0.0000	10		0		
PCB #003 4-chlorobiphenyl	0.0000	10		0		
PCB #004 2,2'-Dichloro	0.0000	10		6		
PCB #008 2,4'-Dichlorobiphenyl	0.0000	10				
PCB #010	0.0000	10				
PCB #015	0.0000	10		113		
PCB #018 2,2',5-Trichloro	0.0000	10				
PCB #019 2,2',6-Trichloro	0.0000	10		68		
PCB #022 2,3,4'-Trichloro	0.0000	10				
PCB #028 2,4,4'-Trichloro	0.0000	26				
PCB #033 2',3,4'-Trichloro	0.0000	13				
PCB #037	0.0000	13		118		
PCB #040 2,2',3,3'-Tetra	0.0000	3				
PCB #041 2,2',3,4'-Tetra	0.0000	14				
PCB #044 2,2',3,5'-Tetra	0.0000	10				
PCB #049 2,2',4,5'-Tetra	0.0000	10				
PCB #052 2,2',5,5'-Tetra	0.0000	12				
PCB #054 2,2',6,6''-Tetra	0.0000	10		50		

PCB #060 23'44'-Tetrachlor	0.0000	25				
PCB #066 23'44'-Tetrachlor	0.0000	24				
PCB #070 23'4'5-Tetrachlor	0.0000	10				
PCB #074 244'5-Tetrachloro	0.0000	14				
PCB #077 33'4'4'-Tetrachlo	0.0000	0.5	0.0001	87	0	0.00005
PCB #081 344'5-Tetrachloro	0.0000	0.5	0.0003	100	0	0.00015
PCB #087 22'345'-Pentachl	0.0000	13				
PCB #095 22'35'6-Pentachl	0.0000	10				
PCB #099 22'44'5-Pentachl	54.7903	11				
PCB #104 22'466'-Pentachl	0.0000	10		61		
PCB #105 233'44'-Pentachl	6.1490	0.5	0.00003	88	0.000184	0.000184
PCB #110 233'4'6'-Pentach	0.0000	63				
PCB #114 2344'5-Pentachlo	0.0000	0.5	0.00003	85	0	0.000015
PCB #118 23'44'5-Pentachl	29.3237	0.5	0.00003	86	0.00088	0.00088
PCB #119 23'44'6-Pentachl	0.0000	10				
PCB #123 2'344'5-Pentachl	0.0000	0.5	0.00003	88	0	0.000015
PCB #126 33'44'5-Pentachlo	0.0000	0.1	0.1	87	0	0.01
PCB #128 22'33'44'-Hexac	31.0509	3				
PCB #129 22'33'45-Hexach	0.0000	5				
PCB #137 22'344'5-Hexach	15.8307	10				
PCB #138 22'344'5'-Hexach	163.3775	13				
PCB #141 22'3455'-Hexach	0.0000	2				
PCB #149 22'345'6-Hexach	0.0000	10				
PCB #151 22'355'6-Hexach	0.0000	6				
PCB #153 22'44'55'-Hexach	198.3235	11				
PCB #155	0.0000	10		60		
PCB #156 233'44'5-Hexachl	20.3432	0.5	0.00003	90	0.00061	0.00061
PCB #157 233'44'5'-Hexach	0.0000	0.5	0.00003	86	0	0.000015
PCB #158 233'44'6-Hexachl	25.3172	10				
PCB #167 23'44'55'-Hexach	0.0000	10	0.00003	88	0	0.0003
PCB #168 23'44'5'6-Hexach	0.0000	10				
PCB #169 33'44'55'-Hexach	0.0000	0.1	0.03	89	0	0.003
PCB #170 22'33'44'5-Hept	0.0000	1	0		0	0
PCB #171 22'33'44'6-Hept	0.0000	10	0		0	0
PCB #177 22'33'4'56-Hept	12.7972	10				
PCB #178 22'33'55'6-Hept	0.0000	10				
PCB #180 22'344'55'-Hept	83.1442	3				
PCB #183 22'344'5'6-Hept	16.3742	2				
PCB #187 22'34'55'6-Hept	28.6966	2				
PCB #188	0.0000	10		53		
PCB #189 233'44'55'-Hept	0.0000	5	0.00003	92	0	0.00015
PCB #191 233'44'5'6-Hept	0.0000	1				
PCB #193 233'4'55'6-Hept	0.0000	2				
PCB #194 22'33'44'55'-Octa	16.4734	0.3				
PCB #199 22'33'4566'-Octa	16.0555	10				
PCB #201	0.0000	1				
PCB #202	0.0000	10		63		
PCB #203 22'344'55'6-	9.7444	0.4				

Octa						
PCB #205 233'44'55'6- Octa	0.0000	10		79		
PCB #206 22'33'44'55'6- Non	0.0000	0.1		74		
PCB #208	0.0000	10		61		
PCB #209	0.0000	0.1		70		
Total PCB	727.7915					

Lower Bound Dioxins TEQ 0.00024393
 Lower Bound Furans TEQ 0.03948
 Lower Bound PCB TEQ 0.001674477
 Total Lower Bound TEQ 0.041398407
 Upper Bound Dioxins TEQ 0.26224393
 Upper Bound Furans TEQ 0.12954
 Upper Bound PCB TEQ 0.015369477
 Total Upper Bound TEQ 0.407153407
MDL = METHOD DETECTION LIMIT
 CONC. UNITS = ppt = ng/kg
 MDL Units = ppt = ng/kg

Attachment 4d

Dioxin and Dioxin-Like Congeners Reporting template

CFIA Sample Number					
Product Type					
Sample Description					
Country of Origin					
Lab ID Number					
Date Sampled					
Date Received					
Region					
Lipid content (%)					
Compound	Conc	MDL	TEF	LBL	UBL
2378-TCDD			1	0	0
12378-PeCDD			1	0	0
123478-HxCDD			0.1	0	0
123678-HxCDD			0.1	0	0
123789-HxCDD			0.1	0	0
1234678-HpCDD			0.01	0	0
OCDD			0.0003	0	0
2378-TCDF			0.1	0	0
12378-PeCDF			0.03	0	0
23478-PeCDF			0.3	0	0
123478-HxCDF			0.1	0	0
123678-HxCDF			0.1	0	0
123789-HxCDF			0.1	0	0
234678-HxCDF			0.1	0	0
1234678-HpCDF			0.01	0	0
1234789-HpCDF			0.01	0	0
OCDF			0.0003	0	0
PCB #028 244'-Trichloro				0	0
PCB #052 22'55'-Tetra				0	0
PCB #077 33'44'-Tetrachlo			0.0001	0	0
PCB #081 344'5'-Tetrachloro			0.0003	0	0
PCB #101				0	0
PCB #105 233'44'-Pentachl			0.00003	0	0
PCB #114 2344'5'-Pentachlo			0.00003	0	0
PCB #118 23'44'5'-Pentachl			0.00003	0	0
PCB #123 2'344'5'-Pentachl			0.00003	0	0
PCB #126 33'44'5'-Pentachlo			0.1	0	0
PCB #138 22'344'5'-Hexach					
PCB #153 22'44'55'-Hexach				0	0
PCB #156 233'44'5'-Hexachl			0.00003	0	0
PCB #157 233'44'5'-Hexach			0.00003	0	0
PCB #167 23'44'55'-Hexach			0.00003	0	0
PCB #169 33'44'55'-Hexach			0.03	0	0
PCB #180 22'344'55'-Hept				0	0
PCB #189 233'44'55'-Hept			0.00003	0	0
Total PCB (ng/kg)					
Lower Bound Dioxins TEQ		0			
Lower Bound Furans TEQ		0			
Lower Bound PCB TEQ		0			
Total Lower Bound TEQ		0			
Upper Bound Dioxins TEQ		0			

Upper Bound Furans TEQ	0
Upper Bound PCB TEQ	0
Total Upper Bound TEQ	0

MDL = METHOD DETECTION LIMIT

CONC. UNITS = ppt = ng/kg

MDL Units = ppt = ng/kg

LBL (TEQ) Units = ng/kg TEQ in fat

LBL (TEQ) Units = ng/kg TEQ in fat